

Alain Beitone
Antoine Cazorla
Estelle Hemdane

**Dictionnaire
de
science économique**

5^e édition

ARMAND COLIN

LES AUTEURS

Alain Beitone, agrégé de sciences économiques et sociales, est professeur honoraire en classes préparatoires au lycée Thiers à Marseille.

Antoine Cazorla, agrégé de sciences économiques et sociales enseigne les sciences économiques dans le cadre du département LEA de l'université de Provence.

Estelle Hemdane, agrégée de sciences économiques et sociales, est formatrice à l'ESPE d'Aix-Marseille (CAPES et agrégation interne de SES). Elle participe à la formation délivrée par le CNED (CAPES de SES et agrégation interne de SES).

Les auteurs remercient Christine Dollo et Anne-Mary Drai pour leur contribution à la rédaction des éditions antérieures de ce dictionnaire.

Parmi nos publications en économie

Économie, sociologie et histoire du monde contemporain, Alain Beitone (dir.), 2016 (2^e édition)

Marion Navarro, *Les inégalités de revenus*, Coursus, 2016.

Didier Marteau, *Les marchés de capitaux*, Coursus, 2016.

Vincent Barou et Benjamin Ting, *Fluctuations et crises économiques*, Coursus, 2015.

Mickaël Joubert et Lionel Lorrain, *Économie de la mondialisation*, Coursus, 2015.

Éloi Laurent et Jacques Le Cacheux, *Économie de l'environnement et économie écologique*, 2^e édition, Coursus, 2015.

Emmanuel Buisson-Fenet et Marion Navarro, *La Microéconomie en pratique*, 2^e édition, Coursus, 2015.

Marc Bassoni et Alexandre Joux, *Introduction à l'économie des médias*, Coursus, 2014.

Magali Chaudey, *Analyse économique de la firme*, Coursus, 2014.

Antoine Bernard de Raymond et Pierre-Marie Chauvin, *Sociologie économique*.

Histoire et courants contemporains, Coursus, 2014.

Denis Anne et Yannick L'Horty, *Économie de l'emploi et du chômage*, Coursus 2013.

Jean-Luc Gaffard, *La Croissance économique*, Coursus, 2011.

© Armand Colin, 2002, 2007, 2010, 2013, 2016

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur, 5 rue Laromiguière, 75005 Paris

ISBN : 978-2-200-61367-9

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

MODE D'EMPLOI

La maîtrise du vocabulaire économique est la condition essentielle de la compréhension des enjeux économiques du monde contemporain.

On trouvera dans cet ouvrage les définitions précises, classées par ordre alphabétique, des concepts, des mécanismes et des théories économiques. À la fin de chaque définition des corrélats sont indiqués afin de trouver d'autres définitions complémentaires. L'histoire économique, les outils statistiques et les institutions ne sont pas oubliés et les informations les plus récentes ont été prises en compte. La pluralité des théories économiques est exposée, car la confrontation de points de vue différents est la condition d'une véritable réflexion critique.

Mais une définition isolée n'offre pas toujours une compréhension suffisante : il faut mettre en perspective, problématiser, pour comprendre vraiment. C'est pourquoi le lecteur trouvera aussi des articles thématiques qui mettent en relation les différentes définitions et les différentes approches.

Enfin, le lecteur trouvera en annexes, un lexique anglais-français, ainsi qu'un index des noms cités.

Signification des signes utilisés

Absorption : entrée

○ ○ ○ Capital et croissance économique : article thématique

Les termes en gras dans les entrées sont définis dans ce dictionnaire

☆ Pour aller plus loin

✚ Remarque importante ou difficulté particulière
(dans le corps ou à la fin des articles)

↪ Renvoi à un article thématique

➔ Renvoi à d'autres entrées

LISTE DES ARTICLES THÉMATIQUES

Capital et investissement	47
Commerce international	75
Comptabilité nationale	94
Consommation et épargne	111
Croissance économique	148
Économie du développement	206
Économie et écologie	221
Économie publique	230
Entreprise et système productif	260
Épistémologie économique	275
Finances internationales	305
Fluctuations et crises économiques	316
Intégration économique	358
Marché du travail, emploi et chômage	387
Marchés et prix	398
Mondialisation	418
Monnaie	426
Politique économique	474
Productivité	496
Protection sociale	510
Revenus	545

A

ABS (Asset Backed Security)

→ *Titre adossé à des actifs*

Absorption

L'absorption est une technique de **concentration des entreprises** dans laquelle une **société** intègre les **patrimoines** d'une ou plusieurs autres sociétés. Dans cette opération, seule la société absorbante subsiste, les autres sociétés sont dissoutes. La société absorbante peut procéder à une **augmentation de capital** dont les parts vont aux **actionnaires** des sociétés absorbées en contrepartie de leur apport en **titres** des anciennes sociétés.

⊕ L'absorption contribue à la concentration des **entreprises** et elle est susceptible de porter atteinte à la **concurrence**. Elle est le plus souvent réglementée par les autorités de la **concurrence**.

⇒ *Entreprise et système productif*

→ *Autorité des marchés financiers, Concurrence imparfaite, Fusion*

Abus de position dominante

L'abus de position dominante est une pratique anticoncurrentielle d'une **entreprise** qui résulte de sa position dominante sur un **marché** et qui provoque une distorsion de **concurrence** grâce à son **pouvoir de marché**. C'est une infraction sanctionnée par l'**Autorité de la concurrence** de l'**Union européenne**.

⇒ *Politique économique, Entreprise et système productif, Marché et prix*

→ *Barrière à l'entrée, Cartel, Concentration, Concurrence imparfaite, Dumping, Loi anti-trust, Politique de la concurrence, Trust*

Accélérateur financier

L'accélérateur financier est un mécanisme qui relie le **patrimoine** net des **agents économiques** et leur accès au **crédit**. Quand les agents ont un patrimoine net élevé et croissant, ils peuvent s'endetter dans des conditions favorables, ce qui leur permet

d'accroître encore le volume des **actifs financiers** et des actifs immobiliers qu'ils possèdent. Cette **demande** d'actifs, alimentée par le crédit, fait croître le **prix** des actifs et donc le patrimoine net des agents : il s'agit d'une dynamique auto-entretenu qui joue ici à la hausse. Mais si un retournement à la baisse du prix des actifs se produit, le coût du **crédit** va s'accroître (puisque le patrimoine net des agents diminue), les agents réduisent leur **endettement**, la demande d'actifs diminue amplifiant la baisse de leurs prix : l'accélérateur financier joue cette fois à la baisse. Ce mécanisme contribue à expliquer l'instabilité des économies capitalistes.

L'accélérateur financier a été exposé par B. Bernanke au début des années 1980 et se situe dans la mouvance des réflexions de F. Hayek (1899-1992), I. Fisher (1867-1947) et H. Minsky (1919-1996). Les travaux de Bernanke se situent dans le courant des nouveaux keynésiens, ils reposent notamment sur la prise en compte des **asymétries d'information** et des coûts d'agence.

⇒ *Monnaie, Finances internationales, Fluctuations et crises*

→ *Effet de levier, Nouvelle économie keynésienne, Politique monétaire, Théorie de l'agence, Politique monétaire*

Accomplissements

Chez A. Sen, les accomplissements, ou encore les fonctionnements (*functionings*) d'une personne, désignent ce que cette personne parvient effectivement à réaliser dans la perspective d'accroître ses libertés réelles, c'est-à-dire d'étendre ses **capacités** : lire, écrire, avoir un **emploi**, être politiquement actif, être en bonne santé physique et mentale, être en sécurité, etc.

⇒ *Économie du développement*

→ *Bien-être, Coûts de l'homme, Développement, Développement humain, Justice sociale*

Accord de compensation

Un accord de compensation est une transaction commerciale internationale dans laquelle un montant donné d'exportation d'un pays A vers un pays B est compensé par l'achat par le pays B d'un montant équivalent de **marchandises** en provenance du pays A afin d'atteindre un équilibre commercial (**solde commercial nul**).

La forme la plus simple de compensation est le troc, mais d'autres formes plus élaborées de compensation existent. Par exemple, le contre-achat est une opération par laquelle l'exportateur s'engage à acheter ou à faire acheter des produits dans le pays de son client.

✚ Il y a compensation bilatérale lorsque l'équilibre du commerce extérieur est recherché entre pays pris deux à deux. Il y a compensation multilatérale lorsque le solde excédentaire d'un pays A à l'égard d'un pays B peut être utilisé pour compenser un déficit avec un pays C. Le plan Keynes proposé à la conférence de **Bretton Woods** (1944), mais écarté en faveur du plan White, visait à mettre en place un tel système organisé autour d'une Union internationale de compensation (*International Clearing Union*)

Le commerce de compensation était la règle dans les rapports entre l'Union soviétique et les pays occidentaux.

- ☞ *Commerce international, Intégration économique*
- ➔ *Multilatéralisme*

Accord de la Jamaïque

L'accord de la Jamaïque est signé les 7 et 8 janvier 1976 à Kingston (Jamaïque). Il entérine le système de **changes flottants** mis en place *de facto* par de nombreux pays depuis 1973 en donnant la possibilité aux États membres de choisir le **régime de change** de leur choix. Il démonétise l'or puisqu'il supprime la possibilité de définir des parités par rapport à lui. Ainsi, il modifie profondément les statuts du **Fonds monétaire international (FMI)**. Officiellement, à partir de cet accord, on se trouve dans un **étalon DTS** mais certains auteurs considèrent que cet accord institue de fait un système d'**étalon-dollar**.

- ☞ *Finances internationales*
- ➔ *Bretton Woods, Droit de tirage spéciaux, Système monétaire international, Changes flexibles, Flottement des monnaies, Gouvernance mondiale*

Accord de pension

L'accord de pension est une opération par laquelle des **titres** sont cédés tandis que le vendeur obtient simultanément le droit et l'obligation de les racheter

à un **prix** déterminé, à un terme fixé ou sur demande. L'agent qui cède les titres (le vendeur) réalise une mise en pension, l'agent qui acquiert les titres réalise une prise en pension.

- ✚ Les opérations de mise en pension permettent aux agents qui y ont recours de se procurer des **liquidités** aux conditions du **marché** en offrant en garantie des titres dont ils sont détenteurs.
- ☞ *Monnaie*
- ➔ *Collatéral, Juste valeur, Marché monétaire, Politique monétaire, Soutien exceptionnel à la liquidité bancaire*

Accord du Louvre

Au terme de l'accord du Louvre, intervenu à Paris le 22 février 1987, le «groupe des cinq» (États-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne) auquel s'ajoute le Canada, convient de coopérer pour promouvoir la stabilité des **changes**. Les pays signataires considèrent que le cours atteint alors par le dollar, à la suite de l'«atterrissage en douceur» (*soft landing*) organisé par l'**accord du Plaza**, est satisfaisant.

- ✚ En raison d'un défaut de coordination des **politiques monétaires**, notamment entre les États-Unis et la République fédérale allemande, l'atterrissage en douceur a été un échec qui a débouché sur le **krach** boursier d'octobre 1987.
- ☞ *Finances internationales*
- ➔ *Bretton Woods, Changes flottants, Gouvernance mondiale, Zone cible*

Accord du Plaza

Au terme de l'accord du Plaza, intervenu à New York le 22 septembre 1985, le Japon, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et la France (le «groupe des cinq») décident de pratiquer des interventions concertées afin d'éviter une chute trop brutale (*hard landing*) du cours du dollar. Cet accord intervient alors que le dollar est surévalué à la suite d'une période d'appréciation sur le marché des changes (entre 1979 et 1985). Cet accord ouvre une nouvelle période dans l'histoire du **système monétaire international** caractérisée par une importance plus grande accordée à la **coopération** monétaire internationale et à la coordination des **politiques économiques**.

- ☞ *Finances internationales*
- ➔ *Accords du Louvre, Bretton Woods, Changes flottants, Gouvernance mondiale, Zone cible, Spéculation.*

Accord du Smithsonian institute

L'accord du Smithsonian Institute a été conclu à Washington le 18 décembre 1971 :

– il définit de nouvelles **parités** : **déévaluation** du dollar (38 dollars pour une once d'or) et **réévaluation** du Deutsche Mark et du yen ;

– il restaure la stabilité des changes (le Deutsche Mark et le yen flottaient depuis la déclaration Nixon du 15 août 1971) ;

– il élargit les **marges de fluctuations** de plus ou moins 1 % à plus ou moins 2,25 %.

+ Cette période de relative stabilité des changes prend fin le 19 mars 1973 avec le passage au flottement général des **monnaies**.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Bretton Woods, Changes flottants, Flottement des monnaies, Gouvernance mondiale, Serpent monétaire européen, Système monétaire international*

Accord général sur le commerce des services (AGCS)

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS), conclu lors de l'**Uruguay round** (1986 à 1994) et repris dans le cadre de l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC), vise à libéraliser les échanges de **services** (à l'exception de ceux fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental).

Il s'agit d'un cadre de négociation spécifique car chaque pays peut choisir un certain nombre de secteurs dans le domaine des services pour lesquels il s'engage à ouvrir l'accès au **marché**.

+ L'AGCS suscite des points de vue divergents. Pour les uns, cet accord permet de fournir des services de qualité à moindre prix. Pour les autres, il sert surtout à démanteler les **services publics**.

⇒ *Commerce international, Mondialisation*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce, Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, Clause de la nation la plus favorisée, Droits de propriété intellectuelle, Exception culturelle, Traitement national*

Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)

L'Accord général sur les tarifs et le commerce (en anglais *General Agreement on Tariffs and Trade*, GATT) a été signé le 30 octobre 1947. À l'origine simple accord provisoire avant la création d'une véritable institution, « l'Organisation internationale du commerce », l'AGETAC est devenu un cadre de négociation pérenne avec la non-ratification par les États-Unis en 1948 de la **charte de La Havane** qui devait donner naissance à l'OIC.

Dans le but de favoriser l'expansion du commerce international, le GATT repose sur quatre principes fondamentaux.

1. Le principe de non-discrimination. Il est le principe de base de l'accord et le plus important. Il comprend deux clauses :

– la clause de la nation la plus favorisée : elle stipule qu'un pays accordant des avantages commerciaux à un autre doit les étendre à l'ensemble des autres nations ;

– la clause du traitement national : elle réclame une égalité de traitement, notamment sur le plan fiscal, entre les produits nationaux et les produits importés.

2. Le principe de l'abaissement général et progressif des **droits de douane** dont la mise en place fait l'objet des sessions de **négociations commerciales multilatérales** entre pays membres (appelées « rounds »).

3. Le principe de l'interdiction des restrictions quantitatives (comme les politiques de contingentement par exemple) tant à l'importation qu'à l'exportation.

4. Le principe de l'interdiction du dumping et des subventions à l'exportation.

N'étant pas une organisation internationale indépendante, mais un simple accord, l'Accord général sur les tarifs et le commerce n'avait aucun pouvoir d'imposition ou de coercition, à la différence de l'actuelle OMC. L'AGETAC a été amené à multiplier les exceptions aux règles du libre-échange pour tenir compte des différences de niveaux de développement économique des pays membres, et de la difficile application de la stricte réciprocité.

Ainsi, contrairement au principe de la clause de la nation la plus favorisée, l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce autorise la création de **zones de libre-échange** ou d'**unions douanières** qui accordent aux pays membres des conditions avantageuses en matière de droits de douane.

De même un pays peut utiliser la « clause de sauvegarde » et rétablir à titre transitoire des barrières douanières dans le but de protéger certaines branches d'activités ou des **quotas** en cas de déficit grave de la **balance commerciale**.

Le 1^{er} janvier 1995, l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC) s'est substituée à l'Accord général sur les tarifs et le commerce. Ainsi, l'AGETAC « en tant que cadre de négociation » n'existe plus depuis la naissance de l'OMC, mais l'AGETAC *en tant qu'accord*, enrichi pendant près d'un demi-siècle – existe toujours, incorporé à l'OMC comme l'accord général sur le commerce des services et l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce.

⇒ *Commerce international*

➔ *Libre-échange, Protectionnisme, Multilatéralisme*

Accord monétaire européen

L'Accord monétaire européen (AME), signé le 5 août 1955, est entré en vigueur le 26 décembre 1958. Il organise le retour à la **convertibilité des monnaies** des pays membres de l'**Union européenne des paiements (UEP)**.

✦ L'AME marque le début de la mise en œuvre effective du système de **Bretton Woods** puisque les statuts du **Fonds monétaire international** stipulent que les pays membres doivent assurer la libre convertibilité externe de leur monnaie.

➤ *Finances internationales*

➔ *Système monétaire international*

Accords commerciaux préférentiels

Des accords commerciaux préférentiels sont des traités commerciaux visant à accorder à certains partenaires des tarifs douaniers ou des **quotas d'importation** préférentiels. Ils peuvent constituer une étape dans un processus d'**intégration économique** vers une **union douanière**.

Ces accords préférentiels, justifiés en raison d'une proximité géographique ou pour des raisons historiques ou politiques, peuvent être plus ou moins contradictoires avec les principes du **multilatéralisme** et de la **clause de la nation la plus favorisée**. L'**Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)** avait prévu dès sa création des clauses dérogatoires pour permettre le développement du **régionalisme commercial**.

➤ *Intégration économique, Commerce international*

➔ *Association économique de libre-échange, Association de libre-échange de l'Atlantique Nord, Organisation mondiale du commerce (OMC), Traité de Rome, Union européenne*

Accord d'autolimitation des exportations

Un accord d'autolimitation des **exportations** consiste, pour un pays, à s'engager volontairement à limiter ses exportations à destination d'un pays client.

✦ Le caractère volontaire de la limitation doit être relativisé car il résulte en général d'une pression du pays importateur.

➤ *Commerce international*

➔ *Protectionnisme*

Accords de Bâle

Les accords de Bâle sont élaborés dans le cadre du comité de Bâle abrité par la **Banque des règlements internationaux (BRI)** qui siège à Bâle.

L'accord de Bâle de 1988 (Bâle I) met en place le **ratio Cooke**.

L'accord de Bâle de 2004 (Bâle II) met en place le **ratio Mac Donough**.

L'accord de Bâle de 2010 (Bâle III) met en place un renforcement de la **surveillance microprudentielle** en redéfinissant les **fonds propres** et les règles de couverture des **risques**.

On appelle aussi accord de Bâle, les accords au sein de la CEE qui ont conduit à la mise en place du Serpent Monétaire en 1972.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Bâle III, Intégration monétaire, Ratio de levier, Règles prudentielles*

Accords de Bretton Woods

➔ *Bretton Woods (Accords de)*

Accords de Cotonou

Accords de **partenariat** signés entre l'Union européenne et les 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) en juin 2000 à Cotonou (Bénin). Ces accords, entrés en vigueur en 2003 pour une période de 20 ans, sont révisés tous les 5 ans. Ils succèdent aux **accords de Lomé**. La révision de 2005 visait à ouvrir davantage le marché européen aux pays ACP, à favoriser l'insertion des pays ACP dans l'économie mondiale, la démocratie, la solidarité et l'**intégration régionale** entre pays ACP. La révision de 2010 recentre la coopération autour du changement climatique, de la sécurité alimentaire, de la stabilité politique, de l'efficacité de l'**aide publique au développement** et conforte l'**intégration régionale** pour promouvoir la résolution des problèmes frontaliers et atteindre les **Objectifs du millénaire pour le développement**.

L'accord de Cotonou inclut des clauses de sauvegarde en faveur des pays ACP les plus fragiles afin que le **libre-échange** ne constitue pas un obstacle au développement.

➤ *Commerce international*

➔ *Économie du développement, Développement durable*

Accords de Kyoto

➔ *Protocole de Kyoto*

Accords de Lomé

Les accords de Lomé (Togo) sont des accords multilatéraux signés entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) entre 1975 et 2000. Il constituait le cadre financier et politique le plus étendu pour

la **coopération** Nord Sud en instituant des préférences commerciales non réciproques accordées aux États ACP, des systèmes visant à stabiliser les recettes d'**exportation** par la mise en place de fonds de stabilisation (STABEX, fonds SYSMIN) et une incitation au respect des droits de l'homme. Les **accords de Cotonou** leur succèdent en 2000.

⇒ *Commerce international*

➔ *Économie du développement, Développement durable*

Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)

Les Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce sont des accords négociés dans le cadre de l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC) qui visent à atténuer les différences dans la manière dont les **droits de propriété intellectuelle** sont protégés dans le monde et à les soumettre à des règles internationales communes. L'OMC répartit les droits de propriété intellectuelle en deux groupes : les droits d'auteur et les droits qui régissent la propriété industrielle (brevet, marque de fabrique, indications de provenance géographique).

✦ Pour certains, les ADPIC constituent une avancée dans le règlement des conflits de droits de **propriété intellectuelle** qui ne peuvent que s'accroître avec l'essor de l'**économie de la connaissance**. Pour d'autres, au contraire, ils sont une entrave au **développement** et à la libre diffusion des connaissances. L'accord a été amendé en 2003 pour autoriser la production de médicaments génériques à destination des pays les plus pauvres.

⇒ *Commerce international, Mondialisation*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce, Clause de la nation la plus favorisée, Droit de propriété, Économie de l'innovation, Économie de la gratuité, Exception culturelle*

Accumulation du capital

L'accumulation du capital est le processus par lequel s'accroît le **stock** de **capital**. Dans une économie, à un moment donné, le stock de capital disponible résulte des **flux** antérieurs d'**investissement** et de déclassement du capital usé ou obsolète. On utilise parfois le terme « accumulation du capital » comme synonyme d'**investissement net**. L'accumulation du capital a un effet important sur la **croissance économique** et sur la **productivité**.

✦ Ce terme, repris par K. Marx (1818-1883) aux économistes classiques, est souvent utilisé par des économistes marxistes ou radicaux. Pour Marx,

l'accumulation croissante du capital est une **loi économique du capitalisme**.

⇒ *Croissance économique, Fluctuations et crises, Capital et investissement*

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Capital naturel, École classique, Suraccumulation, Taux d'accumulation, Théorie marxiste*

Accumulation primitive du capital

L'accumulation primitive du capital est un concept de la **théorie marxiste** qui vise à rendre compte des conditions d'émergence du **mode de production capitaliste** (MPC).

Selon Marx, le MPC s'est développé à partir de la fin du Moyen Âge et tout au long de l'époque moderne à partir de la dissolution progressive du servage et l'émergence d'un **capitalisme** commercial et bancaire. À la fin du XVIII^e siècle, ce processus d'accumulation s'accélère avec le développement de l'**industrie**. Dans le même temps, le **salariat** s'impose comme rapport social dominant, caractérisé par la séparation des producteurs d'avec leurs moyens de **production**.

✦ Le concept d'accumulation primitive a aussi été utilisé par des auteurs marxistes pour caractériser la période de **démarrage** du **développement** capitaliste dans les **pays en voie de développement** (PVD).

⇒ *Capital et investissement, Économie du développement*

Acquis communautaire

L'acquis communautaire désigne l'ensemble des droits et des obligations communs à tous les États membres de l'**Union européenne**. Il comprend la législation et les traités européens, les déclarations et les résolutions, les accords internationaux conclus par l'Union et les arrêts de la Cour de justice européenne. Il comprend également les actions entreprises par les gouvernements de l'Union dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, ainsi que dans celui de la politique étrangère et de sécurité commune.

« Accepter l'acquis », signifie donc accepter l'Union européenne telle qu'elle existe à ce jour. Les pays candidats doivent accepter l'acquis avant d'adhérer à l'Union et transposer la législation communautaire dans le droit national.

⇒ *Intégration économique*

➔ *Traité d'Amsterdam, Traité de Maastricht, Traité de Lisbonne, Traité de Rome, Traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance*

Acte de Speenhamland

→ *Lois sur les pauvres*

Acte unique européen (AUE)

L'Acte unique européen est le traité signé, en février 1986, par les douze États membres de la **Communauté européenne**, qui modifie le **traité de Rome**.

Il réunit dans un même cadre juridique les Communautés européennes et la Coopération politique européenne (CPE).

Il élargit les compétences de la Communauté (politique régionale, politique de l'environnement, de la recherche)

Il affine les procédures de décision. Il tend à substituer la règle de la majorité qualifiée (ou de la majorité renforcée) à la règle de l'unanimité.

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 1987, l'Acte unique européen visait à relancer la construction communautaire et à éliminer les obstacles à la réalisation du **marché commun** dont l'achèvement était prévu pour 1992. Le **traité de Maastricht** a ensuite poursuivi ce processus d'approfondissement.

⊕ *Intégration économique*

→ *Traité de Lisbonne, Union économique, Union européenne*

Actif (individu)

Un actif est un individu appartenant à la **population active**. Il peut être **actif occupé** ou **chômeur**.

⊕ *Marché du travail, emploi, chômage*

→ *Inactif, Population inactive*

Actif

Selon le Plan comptable général utilisé en France, un actif représente tout élément du **patrimoine** « ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément engendrant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ».

L'actif brut est évalué au **coût** historique d'entrée dans le patrimoine (ou coût d'acquisition) et non à sa valeur de marché. L'actif net est la différence entre l'actif brut et l'**amortissement**.

+ Depuis janvier 2005, au sein de l'**Union européenne**, les **groupes** dont les titres sont admis sur un marché réglementé doivent publier des comptes consolidés selon les nouvelles normes comptables internationales dites IFRS (*International Financial Reporting Standards*). Ces normes se caractérisent en particulier par un recours accru à la « **juste valeur** » dans l'évaluation des éléments de l'actif

qui sont désormais évalués à leur valeur de marché. Cependant ces normes ont été critiquées à l'occasion de la **crise des subprimes**.

Dans un sens plus général que le sens comptable, trois catégories d'actifs peuvent être différenciées en fonction de leur degré de **liquidité** :

– les actifs monétaires : le **monnaie** est le plus liquide et le moins risqué des actifs ;

– les **actifs financiers** qui regroupent les titres de propriété comme les **actions** et titres de créance comme les **obligations**. Ils font supporter un degré de risque plus élevé à leur propriétaire ;

– les **actifs réels** qui regroupent des biens reproductibles (bâtiments, biens immobiliers, bétail, stocks) ou non reproductibles (terre, œuvres d'art).

⊕ *Entreprise et système productif, Consommation et épargne*

→ *Actif circulant, Actif financier non produit, Actif immobilisé, Bilan consolidé, Droits de propriété, Effet de richesse, Immobilisations, Passif*

Actif circulant

L'actif circulant désigne une partie de l'**actif** d'un **bilan qui n'est pas destinée** à rester durablement dans l'**entreprise** (à la différence de l'**actif immobilisé**). Il est essentiellement composé des **stocks**, des créances clients et des disponibilités (**billets** et pièces, avoirs sur les comptes bancaires).

⊕ *Entreprise et système productif*

→ *Comptabilité*

Actif économique (comptabilité nationale)

En comptabilité nationale, les actifs économiques sont des biens corporels ou incorporels servant de réserve de valeur, sur lesquels des **droits de propriété** peuvent être exercés par des **unités institutionnelles** (individuellement ou collectivement), et dont la détention ou l'utilisation au cours d'une période déterminée peut procurer des avantages économiques à leurs propriétaires. Ces **actifs** sont enregistrés dans le **compte de patrimoine**.

⊕ *Comptabilité nationale*

→ *Compte de capital*

Actif financier

Les actifs financiers sont un élément du **patrimoine** des **agents économiques** qui est constitué d'**avoirs** monétaires, de **titres de créance** ou de **titres** de propriété. On compte parmi les actifs financiers :

– la **monnaie** manuelle (billets et pièces) ;

– les soldes créditeurs des **comptes courants** et des comptes d'**épargne** ;

– les autres **contrats** financiers (contrat d'assurance-vie, contrats sur **produits dérivés** par exemple) ;

– les **actions**, les **obligations** et autres types de créances (**billet de trésorerie**, etc.).

✚ Dans un sens étroit, la monnaie n'est pas comprise dans les actifs financiers, il ne reste alors que les actifs financiers qui procurent à leurs détenteurs un **revenu** ou la possibilité d'un gain en capital, en contrepartie d'une prise de **risque**.

➤ *Consommation et épargne, Monnaie*

➔ *Actif, Actif réel, Bilan, Immobilisation, Marché financier*

Actif immobilisé

L'actif immobilisé désigne une partie de l'**actif** d'un **bilan qui est destinée** à rester durablement dans l'**entreprise**. L'actif immobilisé se compose des immobilisations corporelles (bâtiments, outillage, etc.), des immobilisations incorporelles (fonds de commerce, brevets, etc.), des immobilisations financières (participations dans d'autres sociétés, filiales).

Certains éléments de l'actif immobilisé font l'objet d'un **amortissement**.

➤ *Entreprise et système productif*

➔ *Comptabilité, Immobilisations*

Actif incorporel

Les actifs incorporels sont les éléments du **patrimoine** des **agents économiques** qui n'ont ni un caractère matériel, ni un caractère financier. Ce sont par exemple les marques commerciales, les brevets, les droits d'auteurs, etc.

➤ *Entreprise et système productif, Capital et investissement*

➔ *Comptabilité, Droits de propriété, Propriété intellectuelle, Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce*

Actif réel

Les actifs réels sont des éléments du **patrimoine** qui correspondent aux biens reproductibles (bâtiments, biens immobiliers, bétail, stocks) ou aux biens non reproductibles (terre, œuvres d'art).

➤ *Entreprise et système productif, Consommation et épargne*

➔ *Capital et investissement, Actif, Actifs*

Actif sous-jacent

Un actif sous-jacent (ou plus généralement un sous-jacent) est un **actif** réel (marchandise) ou financier

(**action, obligation, devise**) à partir duquel est défini un **produit dérivé** (**option**, contrat futur, **warrant**).

✚ Le sous-jacent d'un produit dérivé peut aussi être un **taux d'intérêt** ou un indice relatif à l'évolution du cours d'un actif ou d'une catégorie d'actifs.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Liffe, Marché à terme international de France, Marché dérivé, Marche des options négociables de Paris*

Actif spécifique

Selon O. Williamson (prix Nobel 2009), « la spécificité d'un actif se définit en référence au degré avec lequel un actif peut être redéployé pour un autre usage ou par d'autres utilisateurs sans perte de valeur productive en cas d'interruption ou d'achèvement prématuré des contrats. »

Les transactions portant sur des actifs spécifiques mettent ainsi en situation de dépendance l'une des parties du contrat. Par exemple, un acheteur qui signe un contrat avec un fournisseur unique pour la fourniture d'un produit spécialisé ; ou encore un producteur qui adapte son usine à la fabrication d'un produit spécifiquement créé pour un client.

L'existence d'actifs spécifiques est l'un des facteurs explicatifs de l'**internalisation** des activités au sein de l'entreprise. Elle favorise également la mise en place de relations durables entre les contractants, c'est-à-dire de **contrats** qui offrent des garanties à l'**agent économique** qui a investi dans un actif spécifique. L'existence d'actifs spécifiques peut également favoriser l'**opportunisme**. Par exemple, le donneur d'ordre, une fois l'**investissement** spécifique réalisé par le sous-traitant, peut user de sa situation dominante pour imposer une baisse des **prix**.

✚ Le concept d'actif spécifique peut s'appliquer au **capital humain** et concerne donc aussi le contrat de travail.

➤ *Entreprise et système productif*

➔ *Externalisation, Frontière de la firme, Hiérarchie, Hold-up, Incitation, Néo-institutionnalisme, Organisation, Théorie de l'agence*

Actifs non financiers non produits

Dans les **comptes nationaux**, les actifs non produits sont des **actifs** économiques dont l'existence n'est pas le résultat d'un processus de **production**. Par référence à leur origine, on les classe dans deux catégories :

– les actifs corporels non produits qui sont des actifs naturels conférant un avantage économique à un propriétaire effectif (des actifs naturels comme l'air et la mer n'en font donc pas partie) ;

– les actifs incorporels non produits qui sont la conséquence d'opérations de nature juridique ou comptable (notamment les brevets ou les fonds de commerce).

- ⇒ *Comptabilité nationale*
- *Compte de capital*

Action

Une action est un titre de propriété d'une fraction du **capital social** d'une **société anonyme**. Un **actionnaire** est donc un propriétaire d'une partie d'une société. L'action qu'il possède lui donne droit :

– de percevoir un revenu, le **dividende**, variable selon le **résultat** annuel et selon les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires ;

– de recevoir une partie de l'**actif** net en cas de **faillite** ;

– de participer aux assemblées générales des **actionnaires** (sauf pour certains types d'action) et donc à l'élection d'un **conseil d'administration**, ou bien d'un **conseil de surveillance**.

Les actions sont des **valeurs mobilières** dont certaines sont cotées en **Bourse**. Comme tous les **actifs financiers**, elles peuvent, lors d'une vente, procurer une **plus-value** à leur détenteur, mais également une moins-value.

- + Ne pas confondre avec l'**obligation** qui est un titre de **créance**.
- + On considère souvent que l'évolution du cours boursier d'une action reflète les **anticipations** sur l'évolution des **profits** de la société considérée. Mais ce constat suppose que les intervenants sur le **marché financier** soient en possession d'une **information** parfaite et connaissent en particulier les **fondamentaux** de la société (endettement, taux de **rentabilité**, évolution des **parts de marché**, etc.). La **volatilité** constatée des cours peut conduire à admettre que le cours d'une action peut dépendre d'autres facteurs comme les rumeurs ou les **comportements mimétiques**.
- ⇒ *Entreprise et système productif, Consommation et épargne*
- *Augmentation de capital, Capitalisation boursière, Capitalisme actionnarial, Coefficient de capitalisation des résultats, Effet de richesse, Finance comportementale, Financement de l'économie, Fonds de pension, Obligation, Placement*

Actionnaire

Un actionnaire est un agent économique, privé ou public, personne physique ou morale, qui détient des **actions** d'une **société anonyme**.

+ Un actionnaire est donc un propriétaire à la différence d'un obligataire qui est un créancier de la société.

- ⇒ *Capital et investissement, Entreprise et système productif*
- *Capitalisme actionnarial, Gouvernance d'entreprise, Manager, Obligation, Parties prenantes, Technostructure, Théorie de l'agence*

Actualisation

L'actualisation est l'opération qui consiste à chercher la valeur actuelle d'une somme disponible plus tard. On calcule la valeur actuelle, C_0 d'une somme perçue au temps n , avec un **taux d'actualisation** (i), à partir de la formule d'actualisation suivante :

$$C_0 = C_n / (1+i)^n = C_n (1+i)^{-n}$$

Ainsi, la valeur actuelle d'un euro disponible l'année prochaine sera de $1/(1+i)$ et celle de l'année suivante $1/(1+i)^2$. Le taux d'actualisation (i) exprime donc les choix intertemporels des agents économiques. Par exemple 1 000 euros perçus dans trois ans correspondent à $1\,000(1+i)^{-3}$. Si le taux d'actualisation est de 4%, cela équivaut à 889 euros. Avec un taux d'actualisation de 10%, la somme actuelle devient 751,32 euros.

+ Le calcul d'actualisation joue un rôle important dans les décisions d'**investissement**, dans les débats sur le **développement durable** et les politiques environnementales.

L'émergence des questions environnementales associées à la problématique du **développement durable** a conduit les économistes à s'intéresser à l'évaluation des dommages environnementaux pour les générations futures, ou encore à l'évaluation des bénéfices futurs associés à une mesure de politique environnementale. Les résultats varient considérablement en fonction du choix du taux d'actualisation, qui concerne ici un horizon temporel très long. Ainsi, le rapport Stern, cherchant à évaluer le coût de l'inaction des États en matière environnementale, a été critiqué pour avoir choisi un taux d'actualisation dont la valeur est proche de 0, ce qui revient à obtenir une valeur élevée des dommages futurs, justifiant donc des dépenses importantes dans l'immédiat. Un taux d'actualisation plus élevé conduit à des pertes futures plus faibles (10 à 50 fois plus faibles selon les taux d'actualisation choisis par d'autres études).

- ⇒ *Capital et investissement, Économie et écologie*
- *Arbitrage intertemporel, Taux de rendement interne (TIR ou TRI), Valeur actualisée nette (VAN)*

Administrations publiques (APU)

Les administrations publiques constituent un **secteur institutionnel** de la **comptabilité nationale**. Selon l'INSEE, elles sont chargées de mettre en œuvre les politiques publiques et de réguler la vie économique et sociale. La majeure partie de leurs ressources provient des **prélèvements obligatoires** et non de ventes.

Elles comprennent toutes les **unités institutionnelles** dont l'activité principale consiste à redistribuer le **revenu** et la richesse nationale, qui sont des producteurs de **services** non marchands contrôlés par une unité publique et dont la production est destinée à la consommation individuelle et collective. Ce secteur institutionnel regroupe ainsi les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de **sécurité sociale**.

✚ Il ne faut pas confondre administrations publiques et **entreprises publiques**, ces dernières étant classées parmi les **sociétés**, financières ou non financières, selon leur activité principale.

- ⊖ *Comptabilité nationale, Économie publique*
- ➔ *Impôts, Organismes divers d'administration centrale, Production non marchande, Redistribution*

AELE

- ➔ *Association économique de libre-échange*

Agence

- ➔ *Théorie de l'agence*

Agence de notation

Une agence de notation est une **entreprise** qui évalue la qualité des **titres de créance** émis par les **agents économiques** (États, entreprises, banques). La capacité de l'emprunteur à faire face à ses engagements fait l'objet d'une note. Plus la note est favorable, plus l'emprunteur peut obtenir sur les **marchés financiers** un **taux d'intérêt** faible (et réciproquement). L'activité des agences de notation fait l'objet de nombreuses critiques.

Le secteur est très concentré (trois agences principales au niveau mondial) et il existe un risque de conflit d'intérêts dans la mesure où ce sont les emprunteurs qui payent les agences. Les méthodes d'évaluation sont opaques notamment lorsqu'elles concernent les États (la notation souveraine).

Les critiques se sont intensifiées à partir de la **crise des subprimes**, dans la mesure où les agences de notation ont mal apprécié les risques correspondant aux crédits structurés. Certains observateurs

proposent la création d'agences nationales de notation (publique ou privée).

- ⊖ *Finances internationales*
- ➔ *Règles, Risque de contrepartie, Gouvernance mondiale, Monnaie*

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

- ➔ *Pôle emploi*

Agenda 21

L'agenda 21 est un plan d'action pour le **xxi^e siècle** adopté lors du **Sommet de la terre** de Rio de Janeiro en 1992. Il s'agit de mettre en œuvre le **développement durable** dans les divers domaines concernés (pollution, désertification, gestion de l'eau, **pauvreté**, etc.) en prévoyant des mesures concrètes de politique publique.

Les pays signataires et les diverses collectivités locales, les **entreprises**, les administrations sont invités à élaborer leur propre agenda 21.

- ⊖ *Économie et écologie*
- ➔ *Développement durable, Économie de l'environnement*

Agent de change

En France, avant janvier 1988, les agents de change étaient des officiers ministériels qui avaient le monopole de la réalisation des transactions à la **bourse des valeurs**. La Compagnie des agents de change assurait la gestion du **marché des valeurs mobilières**. Les agents de change ont été remplacés par les **sociétés de bourse** et le marché boursier lui-même est devenu une **entreprise (Euronext)**.

- ✚ Attention à ne pas confondre agent de change et cambistes.
- ⊖ *Finances internationales*

Agent économique

Un agent économique est une personne morale ou physique autonome qui prend des décisions de nature économique (**consommation, production, épargne, investissement**, etc.). Il peut s'agir d'un individu, d'une **entreprise**, d'une **administration publique**, d'une **institution sans but lucratif au service des ménages**, etc.

- ✚ En **comptabilité nationale**, le terme d'agent économique a été remplacé par le terme **unité institutionnelle**.
- ⊖ *Comptabilité nationale*
- ➔ *Circuit économique*

Agrégats

Les agrégats sont des indicateurs synthétiques qui mesurent le résultat de l'activité économique. Le principal agrégat de la **comptabilité nationale** est le **produit intérieur brut** (PIB). Mais on trouve également dans les **comptes nationaux** d'autres agrégats comme le **revenu national**, le **revenu national disponible**, l'**épargne**, ou la **formation brute de capital fixe** (FBCF).

Des agrégats sont aussi élaborés par les **autorités monétaires (agrégats monétaires)**, et par les organismes internationaux (en matière de développement durable, par exemple).

➤ *Croissance économique, Fluctuations et crises*

Agrégats monétaires

Les agrégats monétaires sont une mesure statistique de la quantité de **monnaie** en circulation dans une économie. Les agrégats regroupent donc des **actifs monétaires**, c'est-à-dire des actifs parfaitement liquides ou susceptibles d'être convertis rapidement et à faible coût en actifs liquides.

L'**Eurosystème** distingue trois agrégats monétaires :

– l'agrégat M 1 qui constitue la monnaie au sens strict et regroupe la **monnaie fiduciaire** (pièces et billets) et la **monnaie scripturale** (dépôts à vue auprès des **institutions financières monétaires**) ;

– l'agrégat M 2 regroupe M 1 et les comptes sur livret, les dépôts à terme dont la durée est inférieure ou égale à deux ans et les dépôts à terme dont la transformation en moyens de paiement à l'échéance est prévue au contrat ;

– l'agrégat M 3 regroupe M 2 plus des actifs financiers qui comportent peu de risques en **capital** et sont aisément transformables en monnaie (titres d'**OPCVM** monétaires, instruments du **marché monétaire**).

✚ Si on caractérise la monnaie par la liquidité parfaite, on considère avec l'économiste A. Chaineau que « la monnaie c'est M 1 ».

✚ Les agrégats sont donc « emboîtés » et classés par ordre décroissant de **liquidité**.

✚ Les agrégats de l'Eurosystème ne mesurent que la quantité de monnaie détenue par les agents non financiers résidents (on ne prend donc pas en compte les actifs monétaires détenus par les **institutions financières** résidentes et par les agents non-résidents).

✚ Dans le cadre de sa **politique monétaire**, la **Banque centrale européenne** surveille l'évolution de l'agrégat M 3.

➤ *Monnaie*

➔ *Masse monétaire*

Aide bilatérale

➔ *Aide publique au développement*

Aide liée

➔ *Aide publique au développement*

Aide multilatérale

➔ *Aide publique au développement*

Aide publique au développement (APD)

Définie par l'INSEE comme l'ensemble des dons et des prêts à des conditions très favorables accordés par des organismes publics aux pays figurant sur la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle comprend :

– les **dons**, les opérations en **capital** à long terme (plus d'un an) effectués par les gouvernements ou le **secteur public** ;

– les opérations en **capital** à long terme du secteur privé effectuées par des **résidents** des pays du CAD ;

– les dons des organisations non gouvernementales (ONG) privées ayant leur siège dans les pays du CAD.

✚ Une partie de l'aide concerne les allègements de **dette** et la **coopération** technique.

On différencie :

– les aides multilatérales qui transitent par les organisations internationales ;

– les aides bilatérales qui sont souvent liées à des conditions imposées par le pays donateur (par exemple, la nécessité de ne réaliser les projets financés qu'avec les **entreprises** du pays donateur).

✚ Les **pays émergents** comme la Chine, l'Inde le Brésil ou les monarchies pétrolières ont des pratiques d'aide aux pays pauvres essentiellement bilatérales qui ne relèvent pas de l'aide publique au développement.

➤ *Économie du développement, Mondialisation*

➔ *Altermondialisme, Capabilités, Dette du tiers monde, Développement durable, Économie solidaire, Normes sociales, Objectifs du Millénaire pour le développement, Politiques d'ajustement structurel*

Aide sociale

L'aide sociale correspond à l'ensemble des **prestations** et des services sociaux qui constituent une charge obligatoire pour les **administrations publiques**.

L'aide sociale est destinée à venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales (aide à l'enfance, aides aux personnes handicapées, aides aux personnes âgées, aide médicale). Elle relève d'une logique d'**assistance** : son versement n'est pas subordonné à des contributions préalables mais à une décision prise par une **administration publique** après demande des intéressés.

➤ L'aide sociale recouvre aussi le versement des minima sociaux

En France, depuis la loi de **décentralisation** de 1982, la responsabilité générale de l'aide sociale relève des départements mais le taux minimal et les conditions d'accès aux prestations sont fixés par l'État. Les communes interviennent également dans la prise en charge des besoins sociaux (Centres communaux d'action sociale, CCAS).

➤ *Protection sociale*

➤ *Transferts sociaux, Redistribution, Revenu de solidarité active*

Ajustement par les prix

L'ajustement par les prix est une situation où, sur un **marché**, la confrontation de l'offre et de la demande conduit à l'égalité des quantités offertes et demandées grâce à la **flexibilité des prix**.

Le **modèle de concurrence parfaite** est une représentation théorique de l'ajustement par les prix. Il correspond à la conception de Léon Walras dans laquelle les offreurs et les demandeurs ajustent les quantités qu'ils offrent ou demandent en fonction des prix qui sont fixés par le commissaire-priseur.

➤ *Marchés et prix*

➤ *Fonction paramétrique des prix, Signal prix, Tâtonnement walrasien*

Ajustement par les quantités

L'ajustement par les quantités est une situation où, sur un **marché**, les **prix** étant rigides, la confrontation de l'**offre** et de la **demande** débouche sur une situation d'**équilibre avec rationnement**.

➤ *Marchés et prix*

➤ *Rigidité, Théorie des équilibres à prix fixes, Théorie du déséquilibre, Viscosité des prix*

Ajustement structurel

➤ *Politique d'ajustement structurel*

Aléa moral

Il y a aléa moral (ou risque moral ou hasard moral) lorsque, après la signature d'un **contrat**, l'une des deux parties est en mesure de léser l'autre en raison

de l'**asymétrie d'information** qui existe entre elles. Cette situation résulte du fait que l'un des deux contractants adopte un comportement opportuniste car l'autre n'est pas en mesure d'observer son comportement ou de déterminer si ce comportement est approprié aux circonstances.

En matière d'**assurance**, la couverture du **risque** peut conduire l'assuré à adopter un comportement plus risqué ou plus imprudent ce qui conduit à accroître les **coûts** de l'assureur. De façon générale, en matière de **couverture** des risques, l'aléa moral conduit à un paradoxe : la protection contre le **risque** conduit certains **agents économiques** à prendre des risques plus importants puisque les conséquences de ce comportement sont transférées sur l'assureur.

Dans le domaine bancaire et financier, l'existence d'un **prêteur en dernier ressort**, peut conduire les **banques** à adopter des comportements plus risqués.

Sur le **marché du travail**, il y a aléa moral lorsque, après la signature du contrat de travail, le salarié adopte un comportement de « tire-au-flanc » et ne remplit pas ou remplit mal les tâches pour l'exécution desquelles il a été embauché.

➤ Pour réduire le risque moral, il faut prévoir dans le contrat des mécanismes de surveillance ou d'**incitation** (par exemple le bonus-malus en matière d'assurance automobile ou le salaire au rendement en matière de contrat de travail).

➤ *Marché et prix*

➤ *Antisélection, Information, Économie de l'information, Nouvelle microéconomie, Opportunisme, Risque systémique, Salaire d'efficacité, Signal, Théorie de l'agence, Théorie des contrats*

ALENA

➤ *Association de libre-échange de l'atlantique nord*

Alliance du Pacifique

L'Alliance du Pacifique créée en 2012, est un **accord préférentiel régional commercial** entre le Pérou, le Chili, le Mexique et la Colombie. Les conditions d'adhésion reposent sur le respect de règles de bonne **gouvernance** (État de droit, démocratie, ordre constitutionnel). Son objectif est d'assurer un **libre-échange** (en éliminant les barrières commerciales bilatérales résiduelles), une libre circulation des hommes et des **capitaux**.

➤ *Intégration économique*

➤ *Communauté andine des nations, Marché commun sud-américain (Mercosur), Partenariat transpacifique, Régionalisme commercial*

Allocation des ressources productives

L'allocation des ressources productives est le processus par lequel les **facteurs de production** disponibles dans une économie sont alloués (affectés) aux différents usages économiques possibles.

Pour les économistes libéraux, le libre jeu du **marché** et la variation des **prix relatifs** conduisent spontanément à une affectation optimale des ressources.

D'autres économistes (O. Lange, par exemple) considèrent que seule la **planification économique** peut réaliser une allocation des ressources correspondant aux intérêts de la collectivité.

✚ Dans une optique néoclassique, l'**économie du bien-être** considère que l'**État** peut être conduit à modifier l'allocation des ressources réalisée par le marché lorsque celle-ci n'est pas optimale, c'est-à-dire en cas de **défaillance du marché**.

➤ *Économie publique, Protection sociale*

➔ *Commissaire-priseur, Économie, Économie planifiée, Équilibre général, Fonction d'allocation, Marché efficient, Optimum de Pareto, Science économique*

Altermondialisme

L'altermondialisme est un courant de pensée qui conteste la mondialisation libérale et la **globalisation financière**. Les mouvements sociaux qui participent à ce courant sont assez différents (**associations, syndicats, ONG, partis politiques, etc.**). Certains privilégient la lutte contre l'instabilité financière, d'autres la défense de l'environnement ou la lutte contre les **inégalités**. Tous se retrouvent dans la formule «le monde n'est pas une marchandise» qui exprime le refus d'une **régulation** exclusivement marchande de l'économie mondiale et dans la mise en cause des acteurs dominants de la **mondialisation** (les **firmes multinationales**, les institutions financières, l'**OMC**, les États négociants des traités de **libre-échange**).

✚ On a parlé d'abord d'antimondialisme. Le préfixe «alter» a été préféré pour montrer qu'il s'agit de lutter pour une «autre mondialisation» et non de développer simplement une opposition à toute forme de mondialisation.

➤ *Mondialisation*

➔ *Économie alternative, Décroissance soutenable, Développement durable, Financiarisation, Gouvernance mondiale, Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement, Taxe Tobin*

Altruisme

L'altruisme est une **hypothèse** relative au comportement des **agents économiques** selon laquelle la satisfaction d'un individu est non seulement une fonction croissante de la quantité de biens qu'il consomme,

mais aussi une fonction croissante de la satisfaction des autres individus. Par exemple, un agent peut considérer que sa satisfaction s'accroît s'il y a moins de pauvres dans la société au sein de laquelle il vit. De même, on parle d'altruisme intergénérationnel lorsque des individus renoncent à des satisfactions présentes en faveur des générations futures. L'introduction de cette hypothèse conduit à considérer que les fonctions de satisfaction des agents sont interdépendantes, elle permet d'interpréter le consentement à la **redistribution** et l'existence de relations non marchandes (**dons**, activités caritatives, etc.). L'hypothèse d'un individu altruiste peut aussi jouer un rôle important dans les théories de la **justice sociale**.

✚ L'introduction de l'altruisme dans l'analyse économique opère une rupture avec l'hypothèse d'un individu égoïste (*homo œconomicus*). Un certain degré d'altruisme semble nécessaire au bon fonctionnement des économies de marché.

✚ L'altruisme peut reposer sur l'intérêt bien compris des agents économiques ou sur une **rationalité axiologique**.

➤ *Consommation et épargne, Épistémologie économique, Protection sociale*

➔ *Aide publique au développement, Confiance, Développement durable, Don, Économie solidaire, Fonction d'utilité, Rationalité économique, Théorème d'Arrow, Théorème d'équivalence Ricardo-Barro, Théorie des jeux, Théorie du cycle de vie, Utilitarisme*

Amortissement

L'amortissement est un concept utilisé en **comptabilité générale** et en **comptabilité nationale**. Il est également question d'amortissement en matière de remboursement d'emprunt.

1. En comptabilité générale, le calcul des amortissements est lié au **capital fixe**, dont la durée de vie est, par définition, supérieure à une année. Ce qui pose problème car la comptabilité établit des comptes annuels.

L'amortissement peut ainsi être appréhendé sous trois angles différents et désigner :

– le coût annuel du capital fixe, nécessaire à l'établissement du **compte de résultat** dans lequel sont retracés les **coûts de production** ;

– la dépréciation annuelle du capital fixe, dont il faut tenir compte pour établir le **bilan**, et notamment l'**actif** où figurent la **valeur brute** et la **valeur nette** du capital fixe ;

– la réserve financière annuelle qui sera nécessaire au financement du remplacement du capital fixe.

Le calcul des amortissements obéit aux règles du plan comptable. Ainsi, la durée de vie des différents types d'équipements productifs est déterminée par

le plan comptable, ce qui conduit à une évaluation standardisée des amortissements.

Néanmoins, plusieurs modes de calculs sont possibles :

- l'amortissement linéaire, selon lequel l'amortissement annuel est constant sur la durée de vie du bien (un bien durable dont le coût d'acquisition est de 30 000 euros et qui a une durée de vie de 3 ans exige un amortissement annuel de 10 000 euros par an) ;

- l'amortissement dégressif, dans lequel le processus d'amortissement est accéléré dans les premières années. L'amortissement annuel est ainsi élevé au cours des premières années, ce qui réduit le bénéfice comptable. Lorsque l'amortissement annuel diminue au cours des dernières années, il en résulte une incitation à renouveler le capital fixe).

✚ Un équipement comptablement amorti a une **valeur nette** nulle, ce qui ne signifie pas nécessairement que cet équipement est hors d'usage.

2. Au niveau de la **comptabilité nationale**, l'amortissement est appréhendé comme une **consommation** annuelle de capital fixe (dépréciation du capital fixe dans le processus de production).

On passe d'un **agrégat** brut à un agrégat net en déduisant les amortissements. Ainsi, le produit intérieur net est le **produit intérieur brut** (PIB) moins les amortissements. La formation nette de capital fixe est la **formation brute de capital fixe** (FBCF) moins la consommation annuelle de capital fixe, autrement dit les amortissements.

✚ Par convention, les amortissements servent à mesurer les **investissements de remplacement**.

✚ Les termes « brut » et « net » ont ainsi, en comptabilité nationale, un sens très différent du sens utilisé lorsque l'on raisonne sur les **revenus (salaire brut, salaire net)**.

3. Au niveau financier, l'amortissement désigne le processus de remboursement des emprunts : c'est l'ensemble des annuités assurant le remboursement d'un prêt accordé pour une période donnée.

☞ *Capital et investissement*

➔ *Endettement, Service de la dette*

Analyse financière

L'analyse financière est une étude s'appuyant sur les documents comptables (**compte de résultat, bilan**) de l'**entreprise** ou de toute autre **organisation** qui permet de délivrer un diagnostic sur sa gestion, sa **rentabilité**, sa **solvabilité** et les modalités optimales de son financement. Elle est utilisée :

- pour évaluer l'évolution des performances de l'entreprise et la manière dont elles ont été obtenues ;
- pour juger de l'opportunité d'un financement ;
- ou encore pour cerner la valeur d'une entreprise en vue d'un achat ou d'une cession.

☞ *Entreprise*

➔ *Capitalisme actionnarial, Capitaux permanents, Comptabilité, Gouvernement d'entreprise, Notation, Taux d'endettement*

Analyse stratégique

L'analyse stratégique étudie des décisions globales qui engagent l'orientation à moyen et long termes de l'ensemble des activités et les structures d'une **entreprise** (ou de toute autre **organisation**) pour améliorer son efficacité dans un environnement qui se modifie.

Cette démarche conduit à porter un diagnostic sur les capacités propres de l'entreprise (son métier, son savoir-faire), sur les menaces ou les opportunités de son environnement et les projets susceptibles de le modifier.

✚ Ne pas confondre les décisions stratégiques avec les décisions gestionnaires (décisions tactiques ou opérationnelles).

☞ *Entreprise et système productif, Mondialisation*

➔ *Comptabilité de l'entreprise, Firmes multinationale*

Anarchisme méthodologique

L'anarchisme méthodologique est une conception de l'activité scientifique défendue par P. Feyerabend (1924-1994) selon laquelle il faut encourager la prolifération des **théories** et la formulation d'**hypotheses** qui ne concordent pas avec les théories admises (*Contre la méthode*, 1975). Selon lui, la recherche scientifique doit se fonder sur le principe de contre-induction en vertu duquel ce sont les théories qui permettent de produire des énoncés d'observation. Une théorie T1 ne peut être réfutée que par une théorie T2 incompatible avec T1.

✚ Feyerabend a résumé ses conceptions épistémologiques par le précepte « tout est bon », signifiant par là qu'il n'y a pas lieu de respecter une quelconque orthodoxie épistémologique.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Méthode inductive*

ANASE

➔ *Association des nations de l'Asie du Sud-Est*

Annualité budgétaire

➔ *Règles budgétaires*

Anticipation

Une anticipation est une estimation des valeurs futures de variables économiques qui fonde les

décisions prises aujourd'hui par un **agent économique**.

- ☉ *Finances internationales, Capital et investissement*
- ➔ *Actualisation, Anticipations adaptatives, Anticipations autoréalisatrices, Système monétaire international, Anticipations autorégressives, Anticipations endogènes, Anticipations exogènes, Anticipations rationnelles, Bulle spéculative, Chartiste (méthode), Comportement mimétique, Forward guidance, Illusion monétaire, Incertitude*

Anticipations adaptatives

La théorie des anticipations adaptatives, formulée notamment par M. Friedman, énonce que les **agents économiques** forment leurs **anticipations** relatives à l'**inflation** sur la base de leur expérience de l'évolution des **prix** et des erreurs qu'ils ont commises dans le passé à propos de l'inflation. Ils sont victimes d'**illusion monétaire** à court terme, mais pas à long terme. La **monnaie** est donc active à court terme et neutre à long terme. Selon M. Friedman, la **courbe de Phillips** se transforme ainsi à long terme en une droite verticale.

- ⊕ Pour cet économiste, les **politiques de relance** keynésienne n'ont d'effet sur l'économie que si elles provoquent un **taux d'inflation** supérieur au taux d'inflation anticipé par les agents sur la base de leur expérience passée. Les politiques de relance des années 1960 et 1970 sont donc responsables, selon lui, d'une inflation à taux croissant.
- ☉ *Politique économique*
- ➔ *Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Illusion monétaire, Monétarisme, Taux de chômage naturel*

Anticipation autoréalisatrice

L'idée d'anticipation autoréalisatrice (ou prédiction créatrice, ou encore prophétie autoréalisatrice) a été élaborée par R. K. Merton (1910-2003) en sociologie sous le nom de « théorème de Thomas » : « *quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences* ». En sciences économiques, ce modèle d'analyse est de portée très générale. Par exemple, lorsque les **entrepreneurs** anticipent une forte **croissance**, ils investissent, ce qui contribue à la croissance (et réciproquement). Lorsque les opérateurs sur un **marché** prévoient qu'un **actif** va s'apprécier, ils se portent acheteurs de cet actif, ce qui pousse son prix à la hausse.

- ☉ *Politique économique*
- ➔ *Anticipation, Bulle spéculative, Forward guidance, Théorie keynésienne*

Anticipation autorégressives

Les **anticipations** sont autorégressives lorsque la valeur prévue d'une variable pour une période donnée dépend de l'histoire des valeurs prises par cette variable au cours des périodes précédentes.

- ☉ *Politique économique*
- ➔ *Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles*

Anticipations endogènes

Dans un **modèle** ou une **théorie économique**, on dit que les **anticipations** sont endogènes lorsque la formation des anticipations est expliquée par le modèle. Les **anticipations adaptatives**, les **anticipations extrapolatives**, les **anticipations autorégressives** sont des anticipations endogènes.

- ➔ *Anticipations exogènes*

Anticipations exogènes

Dans un **modèle** ou une **théorie économique**, on dit que les **anticipations** sont exogènes lorsqu'elles ne sont pas expliquées par le modèle ou la théorie. Par exemple, dans la **théorie keynésienne** de l'**investissement**, la référence aux « esprits animaux des entrepreneurs » et au caractère plus ou moins « sanguin » de ces derniers montre que les anticipations sont exogènes.

- ➔ *Anticipations adaptatives*
- ➔ *Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Illusion monétaire*

Anticipations extrapolatives

On dit que les **anticipations** sont extrapolatives lorsque les **agents** prévoient les valeurs futures des variables en supposant que les tendances observées dans le passé vont se prolonger.

- ➔ *Anticipations adaptatives*
- ➔ *Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Chartiste (méthode), Illusion monétaire*

Anticipations rationnelles

La théorie des anticipations rationnelles, formulée notamment par J.-F. Muth, R. Lucas (prix Nobel 1995) et Th. Sargent dans les années 1970, considère que les **agents économiques** mobilisent en permanence toute l'**information** disponible pour prendre des décisions sur la base des enseignements de la **théorie néoclassique**. Les agents ne sont donc pas victimes d'**illusion monétaire** (même à **court terme**), ils anticipent correctement les conséquences de toutes les décisions de **politique économique**, ce qui enlève toute efficacité à la politique économique discrétionnaire.

- + La théorie des anticipations rationnelles n'affirme pas que les agents ne commettent jamais d'erreurs de prévision, mais elle considère que des agents rationnels ne peuvent pas faire d'erreurs systématiques. On résume souvent l'**hypothèse** d'anticipations rationnelles en affirmant que l'espérance mathématique des erreurs de prévision est nulle.
- + La théorie des anticipations rationnelles se distingue donc à la fois des conceptions keynésiennes et des conceptions monétaristes.

⇒ *Politique économique*

- *Anticipations, Anticipations adaptatives, Anticipations endogènes, Anticipations exogènes, Critique de Lucas, École monétariste, Théorie keynésienne*

Antisélection

Il y a antisélection (ou sélection adverse) sur un **marché** lorsque l'**asymétrie d'information** conduit à éliminer les produits et/ou les **agents économiques** de meilleure qualité.

Selon le célèbre exemple de G.A. Akerlof (prix Nobel d'économie 2001), sur le marché des véhicules d'occasion, si les acheteurs ignorent la qualité exacte des véhicules proposés, aucun d'entre eux n'acceptera de payer un **prix** élevé justifié par la bonne qualité d'un véhicule. Dans ce cas, les propriétaires des véhicules de bonne qualité se retireront du marché où seuls les véhicules en mauvais état seront offerts.

- + Le concept d'antisélection est particulièrement utile pour analyser le marché du **crédit** (où des **taux d'intérêt** élevés dissuadent les agents les plus solvables d'emprunter) et le marché de l'assurance (où des primes élevées dissuadent les agents les moins exposés au risque de s'assurer).

⇒ *Marchés et prix*

- *Aléa moral, Économie de l'information, Incitation, Information, Opportunisme, Nouvelle microéconomie, Sélection adverse*

Appariement

Sur le **marché du travail**, l'appariement correspond à la compatibilité entre les **demandes de travail** et les **offres de travail** selon le secteur professionnel, le lieu, la **qualification**, etc.

Les **entreprises** sélectionnent les **agents économiques** qui leur semblent les plus aptes à répondre aux exigences de **productivité** et de qualité.

On parle de théorie des **appariements sélectifs** pour rendre compte des inégalités entre les salariés et à un approfondissement de la **segmentation du marché du travail**.

⇒ *Marché du travail, emploi chômage*

- *Chômage naturel, Chômage structurel, Courbe de Beveridge*

Appariements sélectifs (théorie des)

La théorie des appariements sélectifs a été initialement développée par G. Becker (prix Nobel 1992) pour rendre compte de l'endogamie sociale : les individus d'une même catégorie sociale se marient entre eux. D. Cohen (*Richesse du monde et pauvreté des nations*, 1997) utilise cette approche pour expliquer la naissance de nouvelles **inégalités** au sein des économies industrialisées. Avec l'élévation générale du niveau de formation et la **tertiarisation**, les qualifiés se regroupent avec les qualifiés selon le modèle de la *Silicon Valley* et développent des activités à haut niveau de **productivité** et à haut niveau de **revenu**. Les travailleurs non qualifiés ont plus de difficultés à trouver un **emploi** et se retrouvent cantonnés dans des activités à faible revenu.

Une économie rencontre un problème d'appariement lorsqu'il existe à la fois des emplois vacants correspondants à une qualification donnée et des chômeurs qui disposent de cette qualification ou qui sont susceptibles de l'acquérir.

⇒ *Marché du travail, emploi, chômage, Revenus*

- *Appariement, Capital humain, Courbe de Beveridge, Discrimination, Justice sociale, Segmentation du marché du travail, Théorie du filtre*

Appel d'offres à taux fixe

Dans le cadre du **Système européen de banques centrales** (SEBC), l'appel d'offres à taux fixe est une procédure de **refinancement bancaire**, déclenchée à l'initiative du SEBC, dans laquelle le **taux d'intérêt** est annoncé à l'avance par la **banque centrale**. Les établissements de **crédit** qui souhaitent se procurer des **liquidités** répondent à l'appel d'offres en indiquant le montant qu'ils souhaitent obtenir au taux d'intérêt fixé. Ayant ainsi collecté de l'**information** sur les besoins de l'économie en liquidités, la banque centrale détermine le montant total des liquidités qu'elle accorde au **système bancaire**. Ce montant total est réparti entre les **banques** proportionnellement à la **demande** qu'elles avaient formulée.

⇒ *Monnaie*

- *Appel d'offres à taux variable, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle*

Appel d'offres à taux variable

Dans le cadre du **Système européen de banques centrales** (SEBC), l'appel d'offres à taux variable est une procédure de **refinancement bancaire**, déclenchée à l'initiative du SEBC, dans laquelle les établissements de **crédit** qui souhaitent se procurer des **liquidités** répondent à l'appel d'offres en indiquant le montant qu'ils souhaitent obtenir et le **taux d'intérêt** auquel ils souhaitent traiter. Les

banques révèlent donc à la fois leurs besoins en liquidités et le prix qu'elles sont disposées à payer pour les obtenir. Sur la base de l'**information** ainsi recueillie, la **banque centrale** fixe le taux d'intérêt qu'elle va pratiquer et attribue les liquidités à toutes les banques qui ont proposé un taux supérieur ou égal à celui qui est retenu par la banque centrale.

⇒ *Monnaie*

→ *Appel d'offres à taux fixe, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Repo*

Appels de marge

Sur un **marché organisé** les appels de marge résultent d'une décision de l'autorité de marché qui, face à un accroissement des **risques** qui découlent d'une variation des cours, décide d'accroître le montant du dépôt de garantie que doivent effectuer les agents qui opèrent à terme (**options, contrats futurs**, etc.). Si un opérateur n'est pas en mesure de faire le versement correspondant à l'appel de marge, ses contrats sont aussitôt dénoués. La procédure des appels de marge a donc le double avantage de réduire le **risque de défaut** et de freiner les emballements spéculatifs.

⇒ *Monnaie, Finances internationale*

→ *Contrat à terme, Effet de levier, Marché dérivé, Produits dérivés, Risque de marché, Risque de crédit, Spéculation*

Appréciation

De façon générale, le terme appréciation est utilisé pour désigner l'augmentation de la valeur d'un **actif** ou d'un indicateur.

D'un point de vue monétaire, sur le plan externe, l'appréciation est l'augmentation du cours d'une **devise** sur le **marché des changes**. En régime de **changes fixes**, l'appréciation correspond à l'augmentation du cours à l'intérieur des marges de fluctuation fixées par les autorités monétaires.

✦ Ne pas confondre avec le terme de **réévaluation**.

D'un point de vue monétaire, sur le plan interne, l'appréciation est l'augmentation du **pouvoir d'achat** de la **monnaie** qui résulte d'une baisse des **prix**.

⇒ *Finances internationales, Monnaie*

→ *Changes flottants, Déflation, Dépréciation, Régime de change*

Apriorisme

L'apriorisme est la conception selon laquelle il existe des connaissances qui ne sont pas tirées de l'expérience. Par exemple pour E. Kant (1724-1804), les concepts de temps et d'espace sont des *a priori*. En **sciences économiques**, un point de

vue aprioriste a été développé par L. Von Mises (1881-1973). Pour lui, il est possible de connaître par introspection les principes qui régissent l'action humaine car celle-ci est « nécessairement toujours rationnelle ». Sur la base de ces propositions *a priori*, on déduit des **lois** de portée universelle qu'il n'est même pas nécessaire de vérifier empiriquement dès lors qu'elles sont déduites logiquement de principes premiers qui sont vrais. Par exemple, la théorie du consommateur peut être déduite du principe de l'**utilité marginale** décroissante.

✦ Une conception aprioriste peut servir de point de départ à une démarche hypothético-déductive, mais toute démarche hypothético-déductive n'est pas aprioriste car elle peut avoir un point de départ conjectural.

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Conjecture, École autrichienne, Méthode hypothético-déductive, Rationalité, Théorie, Vérification*

Arbitrage

En science économique, le mot arbitrage est souvent utilisé comme synonyme du mot choix. Un **agent économique** arbitre entre le présent et le futur (**arbitrage intertemporel**), on peut arbitrer entre plusieurs **marchés** ou bien entre **assurance** et **assistance**, le gouvernement arbitre entre différentes mesures fiscales, etc.

→ *Arbitragiste*

→ *Homo oeconomicus*

Arbitrage intertemporel

L'arbitrage intertemporel des agents est un choix entre des situations économiques différentes à des moments différents du temps. Par exemple, un **agent économique** va choisir entre la **consommation** de l'intégralité de son **revenu** (satisfaction immédiate) et l'épargne d'une partie de ce revenu (satisfaction future).

L'arbitrage intertemporel des agents est donc lié au degré de leur préférence pour le présent.

✦ L'arbitrage intertemporel est un déterminant essentiel du **taux d'intérêt** et du **taux d'actualisation**.

✦ Le concept d'arbitrage intertemporel joue un rôle important dans les **théories** de l'école **autrichienne**. Par exemple, la définition du **capital** comme **détour de production** repose sur ce concept.

✦ Le concept d'arbitrage intertemporel est appliqué aujourd'hui dans des champs divers de l'analyse économique : **développement durable**, choix d'**investissement**, etc.

⇒ *Consommation et épargne, Capital et investissement*

→ *Actualisation, Arbitrage, Anticipation, Épargne, Homo oeconomicus*

Arbitrage travail/loisir

Dans la **théorie néoclassique** du **marché du travail**, les agents économiques déterminent leur offre de travail en comparant la **désutilité** du travail et l'**utilité** du loisir. En fonction de son système de préférence, chaque individu offrira plus ou moins de travail en comparant la désutilité marginale du travail et la rémunération proposée par les employeurs. La quantité de travail offerte est celle dont la désutilité marginale est égale au **taux de salaire**.

➔ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*

Arbitragiste

Sur le **marché des changes**, l'arbitragiste est un opérateur qui cherche à tirer avantage des différences temporaires de cours des **devises**. Si le cours du dollar est faible à Tokyo et fort à Chicago par exemple, l'arbitragiste achètera des dollars à Tokyo et les revendra immédiatement à Chicago. Il encaissera la différence de cours diminuée du coût de la transaction. Les opérations d'arbitrage peuvent porter aussi sur les différences entre le **cours à terme** et le **cours au comptant** d'une **devise**.

Depuis les années 2000, le courtage électronique a réduit les possibilités d'arbitrage en accélérant la transmission de l'information. Mais le **trading à haute fréquence** permet de réaliser des arbitrages sur des délais très courts (de l'ordre de la micro-seconde).

✚ Il existe aussi des arbitragistes sur d'autres **marchés**, par exemple sur les marchés de matières premières ou sur les marchés de valeur mobilière.

➔ *Finances internationales*

➔ *Couverture, Spéculation*

Arbitre de marché

➔ *Commissaire-priseur walrasien*

Armée industrielle de réserve

Dans la théorie marxiste, l'armée industrielle de réserve est constituée des prolétaires sans **emploi**.

Cette masse d'hommes misérables est utilisée par les capitalistes pour faire pression à la baisse sur le **taux de salaire**, c'est-à-dire le prix de la **force de travail**.

➔ *Marché du travail, emploi chômage*

➔ *Accumulation primitive du capital, Forces productives, Lois sur les pauvres, Matérialisme historique, Rapports de production*

Artisan

➔ *Artisanat*

Artisanat

L'artisanat regroupe en France, selon la loi du 5 juillet 1996, « des personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de **production**, de transformation, de réparation ou de prestation de **services** ».

Les artisans sont des travailleurs indépendants et leur métier, figurant sur la liste du Répertoire des métiers, nécessite la plupart du temps un savoir-faire spécifique reconnu par un diplôme.

✚ Il n'y a pas de définition européenne des **entreprises** artisanales.

➔ *Entreprise et système productif*

Assiette de l'impôt

L'assiette de l'impôt correspond à la matière imposable (**revenu**, **patrimoine**, etc.) sur laquelle est calculé l'**impôt**.

➔ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Fiscalité, Taux d'imposition*

Assistance

L'assistance désigne, de façon générale, l'aide accordée aux individus qui sont dans l'impossibilité de se procurer, avec leurs propres ressources, ce qui est essentiel à la satisfaction des **besoins** sociaux fondamentaux. Les **minima sociaux** relèvent par exemple du principe de l'assistance. L'un des caractères déterminants de l'assistance est l'absence de contribution demandée à celui qui en bénéficie. Cette spécificité différencie fondamentalement l'assistance de l'**assurance sociale** qui ne fonctionne qu'au profit de ceux qui ont versé une contribution.

Historiquement, les dispositifs d'assistance ont d'abord été privés (dispositifs mis en œuvre par l'Église et les corporations au Moyen Âge, par exemple). À partir du **xvii^e** siècle, les pouvoirs publics ont organisé des dispositifs propres à assurer l'assistance (**lois sur les pauvres** par exemple).

✚ Tous les systèmes de **protection sociale** combinent, dans des proportions diverses, les principes de l'assurance sociale et de l'assistance.

➔ *Protection sociale, Économie publique*

➔ *Aide sociale, Assurance, État-providence, Justice sociale*

Association

En droit français (loi de 1901), « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances et leurs activités dans un but autre que de réaliser des bénéfices ». Une association a pour caractéristiques essentielles de reposer sur l'adhésion volontaire de ses membres et d'avoir un but non lucratif. Certaines associations ont une activité qui relève de la **production non marchande**, elles peuvent relever de l'**économie solidaire**. D'autres associations produisent des **biens** et des **services** marchands, elles sont alors des **entreprises** qui relèvent de l'**économie sociale**.

- *Entreprise et système productif*
- ➔ *Profit, Unité de production*

Association de libre-échange de l'Atlantique Nord (ALENA)

L'Association de libre-échange de l'Atlantique Nord (*Northatlantic Free Trade Association*, NAFTA en anglais) est un traité signé en 1992 et entré en vigueur en 1994 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique pour créer un espace plus intégré qu'une **zone de libre-échange**. Ce traité inclut la libre circulation des biens et des services, la libéralisation de l'**investissement direct** et des services financiers, la protection des **droits de propriété**, etc.

- *Commerce international, Économie du développement, Intégration économique*
- ➔ *Communauté caribéenne*

Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (*Association of South East Asian Nations*, Asean en anglais) est un traité de **coopération**, signé à Bangkok, le 8 août 1967, entre l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Ce traité avait pour objectif d'éviter l'extension du conflit vietnamien dans la région. Successivement, le Brunei (1984) le Vietnam (1995) la Birmanie et le Laos (1997) y ont adhéré.

Les États de l'ANASE sont liés depuis 1978, par un accord de coopération avec l'**Union européenne** pour développer les **investissements directs** d'origine européenne. En 1992, l'ANASE crée une zone de libre-échange, l'AFTA (Asean Free Trade Area).

La crise asiatique de 1997 a conduit l'ANASE à s'orienter vers une coopération régionale. Un accord de partenariat a été signé entre l'ANASE et les trois grands pays de la région (Chine, Japon, Corée du Sud). L'ANASE et la Chine ont signé

en novembre 2002 au sommet de Phnom Penh un accord de libre-échange. Cette **zone de libre-échange** qui concerne près de deux milliards d'habitants, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010 avec les grands pays fondateurs de l'ANASE (Thaïlande, Indonésie, Philippines, Malaisie, Singapour et Brunei), et en 2015 avec les autres membres (Birmanie, Cambodge, Laos et Vietnam).

- *Commerce international, Économie du développement, Intégration économique*
- ➔ *Régionalisme commercial, Zone de libre-échange*

Association européenne de libre-échange (AELE)

L'Association européenne de libre-échange (AELE) est une **zone de libre-échange**, créée en 1960 en réaction à la fondation de la **Communauté économique européenne** (CEE). Au fil des années, l'AELE a développé avec la CEE des liens économiques étroits qui ont abouti, en 1994, à la création d'un **Espace économique européen**.

Avec l'élargissement de l'Union européenne, l'AELE a perdu de son importance. Depuis 1995, elle ne regroupe plus que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

- *Commerce international, Intégration économique*

Association française des banques (AFB)

L'AFB est l'un des organismes professionnels auxquels adhèrent obligatoirement les établissements de crédit et les **entreprises d'investissement**. L'AFB regroupe principalement les **banques** qui relèvent du droit commun des **sociétés** (BNP Paribas, Société Générale, etc.). Les banques mutualistes et coopératives adhèrent à des organismes centraux (Caisse nationale de Crédit Agricole, Chambre syndicale des banques populaires, etc.).

L'AFB est un membre fondateur de la **Fédération bancaire française**. Depuis la création de cette dernière en 2000, l'AFB est essentiellement un acteur patronal du dialogue social dans le cadre de la convention collective qui concerne les salariés des banques commerciales.

- *Monnaie*

Assurance

L'assurance est une activité qui consiste selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) à « transformer des risques individuels en risques collectifs en garantissant le paiement d'une somme (indemnité ou prestation) en cas de réalisation d'un risque » à ceux qui ont

souscrit un **contrat** et versé préalablement une prime (cas de l'entreprise d'assurance) ou une **cotisation sociale** volontaire (cas de la mutuelle).

✦ Dans la **comptabilité nationale**, les **sociétés** d'assurance (y compris les mutuelles), font partie des **sociétés financières**.

☞ *Capital et investissement, Protection sociale*

➔ *Assistance, Assurance chômage, Assurances sociales, Aversion pour le risque, Couverture de change à terme, Risque*

Assurance chômage

L'assurance chômage est l'ensemble des dispositifs qui permettent aux chômeurs de percevoir un **revenu** de remplacement.

En France, l'assurance chômage résulte d'un accord entre les partenaires sociaux approuvé et rendu obligatoire par le ministère du Travail. Les allocations-**chômage** sont financées par des cotisations des salariés et des employeurs. Elles sont versées par le **Pôle emploi**.

✦ Il faut différencier les allocations qui obéissent au principe de l'**assurance** (l'allocation d'aide de retour à l'emploi par exemple), et d'autres qui relèvent du principe de l'**assistance** (l'allocation de solidarité spécifique).

☞ *Protection sociale, Marché du travail, emploi, chômage, Politique économique*

➔ *Redistribution*

Assurance maladie

L'Assurance maladie est un système légal d'**assurance** couvrant les soins nécessaires pour l'assuré et ses ayants droit (conjoint, enfants) en cas de maladie, de maternité ou d'accident.

L'Assurance maladie verse des prestations en nature (remboursement des soins médicaux, des frais pharmaceutiques ou hospitaliers...) et des prestations en espèces (indemnités journalières par exemple destinées à compenser la perte de **revenu** découlant de l'interruption de l'activité).

En France, l'Assurance maladie est assurée pour l'essentiel par les régimes obligatoires. Une couverture complémentaire peut être obtenue, en particulier par l'intermédiaire de mutuelles.

☞ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Assurances sociales, Couverture maladie universelle, État-providence, Redistribution, Revenus de transfert*

Assurance vieillesse

L'assurance vieillesse garantit le versement d'un **revenu** de remplacement (pension de **retraite**) aux personnes qui cessent de travailler et qui ont l'âge

requis pour prétendre à la perception d'une pension de retraite.

L'assurance vieillesse est assurée par le régime général mais aussi par des régimes complémentaires (ARRCO, AGIRC).

En France actuellement, les régimes de retraite obligatoires et la plupart des régimes complémentaires sont des régimes de **retraite par répartition**, c'est-à-dire que les cotisations versées par les **actifs** sont utilisées immédiatement pour payer les pensions de retraite.

Certains régimes complémentaires et les contrats d'épargne retraite fonctionnent selon le principe de la capitalisation, c'est-à-dire que les cotisations collectées servent à constituer un **capital** pour l'épargnant. C'est cette épargne accumulée (y compris les revenus de **placements**), qui sert, à partir de l'âge de la retraite, à verser un revenu de remplacement.

☞ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Assurances sociales, État-providence, Retraite, Retraite par capitalisation, Redistribution, Revenus de transfert*

Assurances sociales

Les assurances sociales garantissent l'indemnisation de plusieurs types de risques en contrepartie du paiement de **cotisations sociales**. Les assurances sociales sont obligatoires et ne sont pas gouvernées par la recherche du **profit**. À la différence des **assurances** privées, elles sont standardisées et donc identiques pour tous les individus se trouvant dans une même situation.

Les **risques** assurés couvrent les domaines suivants :

– santé : maladie, invalidité, accidents du travail, maladies professionnelles ;

– vieillesse : versement des prestations de **retraites** ;

– maternité-famille : prise en charge partielle des dépenses liées à la conception, la naissance et l'éducation des enfants ;

– **emploi** : prise en charge de l'indemnisation du **chômage** et de la réadaptation professionnelle.

✦ La couverture de ces quatre risques constitue la **protection sociale** ;

En France pour des raisons historiques, les trois premiers risques relèvent d'une institution unique : la **Sécurité sociale**.

☞ *Protection sociale, Économie publique*

➔ *État-providence, Redistribution, Revenus de transfert*

Asymétrie d'information

Il y a asymétrie d'information lorsque, dans le cadre d'un **contrat**, un **agent économique** détient plus d'**informations** qu'un autre. Par exemple, dans le

cadre du contrat salarial, l'employeur n'est jamais certain de ce que sera le comportement du salarié lorsqu'il aura été recruté. C'est pourquoi on parle parfois de l'incomplétude du contrat de travail. De nombreux contrats (en matière d'**assurance** ou sur les **marchés financiers**) relèvent de l'asymétrie d'information. L'asymétrie d'information conduit à des problèmes d'**antisélection** et d'**aléa moral**.

- ➔ *Marché du travail, emploi, chômage, Monnaie, Finances internationales*
- ➔ *Contrat implicite, Contrat incomplet, Économie de l'information, Nouvelle microéconomie, Opportunisme, Théorie de l'agence*

Asymétrie des conjonctures

L'asymétrie des conjonctures est un terme utilisé pour caractériser une situation économique divergente du point de vue de la **croissance**, de l'**emploi** et du **chômage**, des **taux d'intérêt**, entre deux groupes de pays (ou deux pays). Par exemple, au cours de la première moitié des années 1980, on observe une conjoncture de croissance aux États-Unis et une **récession** dans les pays de la **Communauté économique européenne**. Il en va de même depuis 2009-2010, où l'on constate que la reprise est beaucoup plus vigoureuse aux États-Unis qu'en **zone euro**.

- ➔ *Fluctuations et crises*
- ➔ *Choc asymétrique, Pacte de stabilité et de croissance, Zone monétaire optimale*

Atomicité du marché

- ➔ *Concurrence pure et parfaite*

Augmentation de capital

Une augmentation de capital est, pour une **société**, l'accroissement de la valeur nominale de son **capital social**. Elle se réalise en général par la création de titres de propriété nouveaux, **actions** ou parts sociales nouvelles, en contrepartie :

- d'un apport en numéraire des **actionnaires** qui souscrivent à l'émission d'actions nouvelles ;
- d'un apport d'**actifs** par certains agents (terrains, immeubles, brevets, etc.) ;
- d'une conversion des **dettes** (un créancier échange ses **titres de créance** contre des actions) ;
- d'une **incorporation** dans le capital social des réserves de l'**entreprise** (ce qui conduit à une distribution d'actions gratuites aux actionnaires).

- +
- ➔ *Capital et investissement*
- ➔ *Bourse, Capitalisation boursière, Effet de levier, Q de Tobin, Profitabilité, Rentabilité*

Autarcie

L'autarcie est une situation économique qui se caractérise, pour un pays donné, par un refus du commerce avec l'étranger. L'objectif visé est l'auto-subsistance et l'indépendance économique totale par rapport au reste du monde, ce qui suppose une volonté politique.

À l'époque actuelle, aucun pays moderne ne peut sérieusement envisager une véritable autarcie.

- +
- +
- +
- +
- ➔ *Commerce international, Économie du développement*
- ➔ *Libre-échange*

Autoconsommation

L'autoconsommation désigne la **consommation** par un **agent économique** d'une production qu'il a lui-même réalisée partiellement ou en totalité et qui, sans être échangée sur un **marché**, serait susceptible de l'être. Dans la **comptabilité nationale**, ce sont les **biens** ou **services** qu'une **unité institutionnelle** produit et conserve pour sa consommation finale (production des jardins familiaux, loyers fictifs des logements occupés par leur propriétaire.)

- ➔ *Entreprise et système productif*
- ➔ *Consommation marchande, Dépenses de consommation, Économie domestique, Gratuite (économie de), Logement (service de)*

Auto-entrepreneur

Le statut d'auto-entrepreneur est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009. Il concerne les personnes physiques qui créent une **entreprise individuelle** et désirent démarrer une activité en prenant peu de **risques**. Il s'adresse aussi aux **entrepreneurs** individuels déjà installés et désirant changer de régime juridique. Le statut d'auto-entrepreneur peut être utilisé pour créer une entreprise individuelle à titre complémentaire et peut ainsi s'adresser aux salariés, fonctionnaires, etc.

L'adoption de ce régime juridique est réservée à des entreprises de petite taille dont le **chiffre d'affaires** n'excède pas un montant relativement

modeste (de 32 900 € hors taxe à 82 200 € hors taxe en 2015 selon les activités). Ce régime procure des avantages comme le paiement par prélèvement libératoire mensuel ou trimestriel des **charges sociales** et fiscales calculées sur le chiffre d'affaires (pas de charges si le chiffre d'affaires est nul) ou encore par des procédures de création/radiation extrêmement simplifiées (on peut s'enregistrer auto-entrepreneur par Internet en quelques instants). Enfin, une procédure notariale simple permet de rendre insaisissables les biens fonciers bâtis et non bâtis de l'auto-entrepreneur dans la mesure où ces biens ne sont pas affectés à l'usage professionnel.

- ⤷ *Entreprise et système productif*
- ➔ *Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, Société, Société à responsabilité limitée*

Autofinancement

L'autofinancement désigne le fait de financer ses **investissements** avec des ressources financières propres, ce qui permet d'éviter le recours à l'emprunt.

Pour une **entreprise**, le **profit** non distribué, les provisions et les **dotations aux amortissements** permettent un **financement interne**.

- ➔ Il est possible que le **taux d'autofinancement** (montant des ressources propres/montant des investissements) soit supérieur à 100 %.
- ➔ L'autofinancement comporte toujours un **coût d'opportunité** puisqu'on renonce au **revenu** tiré d'un placement.
- ⤷ *Comptabilité nationale, Capital et investissement, Consommation et épargne*
- ➔ *Compte de capital, Financement de l'économie, Taux d'autofinancement*

Autogestion

L'autogestion est une forme d'**organisation** qui repose sur la gestion du **système productif** par les producteurs eux-mêmes. L'autogestion peut se concevoir à différents niveaux :

– au niveau de chaque **unité de production**, c'est un mode de gestion d'une **entreprise** par un comité de travailleurs qui postule la suppression de toutes distinctions entre dirigeants et dirigés ;

– au niveau d'un **système économique**, c'est un modèle alternatif de gestion au **capitalisme** et à la **planification** centralisée.

- ⤷ *Entreprise et système productif*
- ➔ *Coopérative, Doctrine économique, Économie de marché, Économie planifiée, Décentralisation*

Automation

L'automation désigne un mode d'organisation du travail lié au développement des techniques d'automatisation (ordinateurs, calculateurs, robots, etc.) qui permettent un contrôle du déroulement de la **production**.

- ➔ Pour l'école de la régulation, la **crise du fordisme** a favorisé dans certaines activités, le recours aux systèmes automatiques.
- ⤷ *Entreprise et système productif*
- ➔ *Fordisme, Système technique*

Autorité bancaire européenne (ABE)

L'Autorité bancaire européenne a été créée en novembre 2010 pour pallier l'insuffisance de la **coopération** entre les autorités nationales de l'**Union européenne** chargées de la surveillance du **système bancaire** et financier. Cette insuffisance a été révélée à l'occasion de la **crise des subprimes** et de la **crise de l'euro**. L'ABE a pour objectif de sauvegarder la **stabilité financière** et l'efficacité du système bancaire.

Cependant, l'ABE avait l'inconvénient de n'être qu'un organe de coordination des superviseurs nationaux. Depuis la création de l'**Union bancaire**, c'est la **Banque centrale européenne** qui est en charge de la **supervision** unique des banques de la zone euro. L'ABE se charge pour l'essentiel de l'élaboration d'une réglementation unique.

L'ABE est dotée de la personnalité juridique et a son siège à Londres.

- ⤷ *Monnaie, Finances internationales, Intégration économique, Politique économique*
- ➔ *Règles prudentielles, Bâle III, Autorité européenne des valeurs mobilières, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, Mécanisme de résolution unique, Mécanisme de supervision unique, Risque de crédit, Risque de défaut, Risque systémique, Stabilité financière, Supervision*

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

L'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est une autorité administrative indépendante adossée à la **Banque de France**. Elle a succédé en 2013 à l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) qui avait été créée en 2010. Outre les fonctions qui étaient déjà celles de l'ACP (agrément et contrôle des **entreprises d'assurance** et des **établissements de crédit**), l'ACPR exerce des fonctions de **résolution** c'est-à-dire des fonctions de prévention et de gestion des **crises bancaires**.

Elle se substitue à divers organismes antérieurs : Comité des entreprises d'assurance, Comité des

établissements de crédit et des entreprises d'investissement, Commission bancaire, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Le regroupement au sein d'un organisme unique du contrôle de l'ensemble des **institutions financières** manifeste la volonté de renforcer la **supervision** du système bancaire et la **stabilité financière**. C'est à la suite de la **crise financière** mondiale de 2007-2008 que la fonction de **résolution** a été ajoutée à la fonction de supervision.

⇒ *Monnaie, Finances internationales, Politique économique*

→ *Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, Autorité bancaire européenne, Autorité européenne des marchés financiers, Bâle III, Crise de l'euro, Règles prudentielles, Solvabilité II*

Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence est une autorité administrative indépendante, spécialisée dans le contrôle des pratiques anticoncurrentielles des **entreprises** sur les **marchés** et dans le contrôle des opérations de **concentration** pour veiller au libre jeu de la **concurrence**. L'Autorité de la concurrence détient le pouvoir de prononcer des injonctions et d'infliger des sanctions pécuniaires proportionnées à l'importance du dommage causé à l'économie pour les pratiques conduisant à une augmentation artificielle des **prix**, aux **barrières à l'entrée** de nouveaux concurrents ou à la disparition de l'**incitation** à innover des **petites et moyennes entreprises**.

⇒ *Politique économique, Entreprise et système productif, Marché et prix*

→ *Cartel, Concurrence pure et parfaite, Dumping, Duopole, Modèle, Structure-Comportement-Performance, Monopole, Oligopole, Loi anti-trust, Politique de la concurrence, Trust*

Autorité de régulation

Sur un **marché** déterminé, l'autorité de régulation doit assurer le respect des règles de la **concurrence** et la protection des droits des consommateurs ou des épargnants. En France, il existe depuis longtemps des autorités de régulation sur les **marchés financiers**. La **privatisation** de certaines **entreprises** relevant précédemment du **secteur public** et l'ouverture à la **concurrence** a conduit à la multiplication des autorités de régulation : Autorité de régulation des télécommunications, Conseil supérieur de l'audiovisuel, Autorité de régulation de l'énergie, etc.

⇒ *Marché et prix, Monnaie*

→ *Autorité des marchés financiers, Autorités monétaires, Règles*

Autorité des marchés financiers

L'Autorité des marchés financiers (AMF), créée en 2003 en France, a pour mission d'assurer la protection de l'**épargne**, de vérifier le bon fonctionnement des **marchés financiers**, de s'assurer de la transparence de l'**information** financière. L'AMF contrôle le fonctionnement des **chambres de compensation**, autorise la création des **sociétés d'investissement à capital variable (SICAV)** et des **fonds communs de placement (FCP)**, fixe les règles de bonne conduite des **entreprises** qui vendent des **services d'investissement**, etc. Elle résulte de la fusion de la **Commission des opérations de Bourse (COB)**, du **Conseil des marchés financiers (CMF)** et du Conseil de discipline de la gestion financière (CDGF). L'objectif de cette fusion était de confier à une autorité de régulation unique le contrôle de l'ensemble des marchés financiers. Si l'AMF découvre des comportements délictueux (délicts d'initiés par exemple) elle transmet le dossier au parquet.

⇒ *Monnaie, Finances internationales*

→ *Autorité européenne des marchés financiers, Dérégulation, Conseil de stabilité financière, Règle des 3D, Règles prudentielles*

Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)

L'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles a été créée en novembre 2010 lorsque la **crise des subprimes** et de l'**euro** révèle l'insuffisance de la **coopération** entre les autorités nationales de l'**Union européenne** chargées de la surveillance du **système bancaire** et financier.

L'AEAPP a pour objectif de sauvegarder la stabilité et l'efficacité du **système financier**. Elle agit principalement dans les domaines d'activité :

- des entreprises d'assurance et de réassurance ;
- des conglomerats financiers ;
- des institutions de retraite professionnelle ;
- des intermédiaires d'assurance.

Elle surveille la **gouvernance** de ces **entreprises** et contrôle leurs comptes. Elle exerce aussi une surveillance de l'**information** financière.

L'AEAPP est dotée de la personnalité juridique et a son siège à Francfort. Elle est une composante du **Système européen de surveillance financière**.

⇒ *Monnaie, Finances internationales, Politique économique*

→ *Autorité bancaire européenne, Autorité européenne des marchés financiers, Conglomerat, Bâle III, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque de défaut, Risque systémique, Solvabilité II, Stabilité financière*

Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)

L'Autorité européenne des marchés financiers (en anglais : *European Securities and Markets Authority*, ESMA) a été créée en novembre 2010 lorsque la **crise des subprimes** et de l'**euro** révèle l'insuffisance de la **coopération** entre les autorités nationales de l'**Union européenne** chargées de la surveillance du **système bancaire** et financier. L'AEMF a pour mission de contribuer à la sauvegarde de la **stabilité financière**. Sa compétence porte notamment sur les entreprises qui offrent des **services d'investissement** et sur le fonctionnement des marchés de **valeurs mobilières**. Elle s'assure de la qualité de l'information financière et contribue à la protection des épargnants.

L'AEMF est une composante du Système européen de surveillance financière (SESF).

L'AEMF a la personnalité juridique et son siège est à Paris. On la désigne parfois sous le terme «Autorité européenne des valeurs mobilières» (AEVM).

- ⊕ *Monnaie, Finances internationales, Intégration économique, Politique économique*
- ➔ *Autorité bancaire européenne, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, Autorité des marchés financiers, Bâle III, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque systémique, Système financier, Stabilité financière, Supervision*

Autorité européenne des valeurs mobilières

- ➔ *Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)*

Autorités monétaires

Les autorités monétaires sont des **institutions** chargées de concevoir et de mettre en œuvre la **politique monétaire**. Elles sont aussi chargées de la surveillance du système bancaire et financier.

Au sein de la **zone euro**, la principale autorité monétaire est le **système européen de banques centrales**. Dans chaque pays membre existent des dispositifs qui doivent être conformes aux règles élaborées au niveau de l'**Union européenne**, mais qui conservent une certaine spécificité.

En France, les principales autorités monétaires sont :

- la Banque de France (qui est membre du SEBC) ;
- le ministère de l'Économie et des Finances ;
- l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

- ⊕ Il existe par ailleurs des organismes chargés de la surveillance des marchés financiers (en France, l'**Autorité des marchés financiers**).

- ⊕ Un certain nombre d'organismes professionnels interviennent aussi dans la gestion du système bancaire et financier. En France, c'est le cas notamment de la Fédération bancaire française (FBF).

- ⊕ *Monnaie, Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Banques, Système bancaire, Système financier*

Avance primitive

Pour les physiocrates, les avances primitives dans l'agriculture sont constituées par la terre, le matériel agricole, les animaux d'élevage, etc. qui sont nécessaires à la production. Les avances primitives voient leur valeur se réduire au cours du temps et cette perte de valeur doit être compensée (amortissement). Elles se différencient des avances annuelles (la nourriture du fermier et de sa famille, l'alimentation animale, les semences) qui sont renouvelées chaque année par le fermier.

- ⊕ *Épistémologie économique, Croissance économique*
- ➔ *Circuit économique, École Physiocratique, Produit net, Tableau économique des physiocrates*

Avantage absolu

La théorie des avantages absolus désigne l'analyse du **commerce international** développée par A. Smith dans *Recherches sur les causes de la Richesse des Nations*, (1776). Chaque pays doit valoriser son avantage absolu, c'est-à-dire la **production** pour laquelle il est le plus efficient.

Elle repose sur l'**hypothèse** d'une mesure des **coûts de production** en heures de travail (théorie de la **valeur travail**).

Le tableau suivant indique le nombre d'heures de travail (coûts de production) nécessaires à la fabrication d'une unité de bien :

	Pays A	Pays B
Bien X	10	8
Bien Y	15	20

Le pays A se spécialise dans la production du bien Y et le pays B dans la production du bien X. Les écarts de coûts absolus justifient l'échange international qui procure à chaque pays un gain en heures de travail. En effet, en important le bien X, le pays A gagne 2 heures ; en important le bien Y, le pays B gagne 5 heures. Le commerce international permet un **gain à l'échange** pour les deux pays.

- ⊕ *Commerce international*
- ➔ *Avantages comparatifs, École classique, Libre-échange, Théorie économique*

Avantage comparatif

La théorie des avantages comparatifs (ou avantages relatifs) affirme que chaque nation a intérêt à se

spécialiser dans la **production** pour laquelle elle est relativement la plus efficiente. D. Ricardo (1772-1823) est le premier à avoir exposé cette **théorie** dans ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817). Le principe des avantages comparatifs sera repris et approfondi au **xx^e siècle** par la **théorie néoclassique (théorème HOS)**. D. Ricardo a présenté le problème de l'échange international en le résumant à l'échange de deux produits, le vin et le drap, entre deux pays, la Grande-Bretagne et le Portugal. Mais, dans son exemple, le Portugal possède un **avantage absolu** dans les deux productions. Cette **hypothèse**, volontairement irréaliste, permet de montrer que le **commerce international** est fondé sur les différences de **coûts** comparatifs et non sur les différences de coûts absolus.

Le raisonnement de Ricardo repose sur plusieurs hypothèses.

1. Mesure des **coûts de production** en heures de travail (théorie de la **valeur travail**) ; les **prix** varient donc d'un pays à l'autre en raison des différences de **productivité**.

2. À l'intérieur de chaque pays, libre circulation des marchandises et parfaite mobilité des **facteurs de production** (travail et capital).

3. À l'échelle internationale, les marchandises se déplacent librement (hypothèse de **libre-échange**) ; en revanche, les facteurs de production sont immobiles d'un pays à l'autre.

Les hypothèses 2 et 3, reprises également par les théoriciens néoclassiques, sont fondamentales. Elles fondent la spécificité du commerce international car elles expliquent en quoi les échanges internationaux diffèrent des échanges intérieurs. Les techniques de production sont données et la **productivité** est stable à moyen terme (**rendements d'échelle** constants). Ricardo raisonne sur un modèle à deux pays et deux produits.

Le tableau ci-après résume la situation avant l'échange international.

	Grande-Bretagne	Portugal
Coût de production en heures de travail	1 unité de vin = 120 heures 1 unité de drap = 100 heures	1 unité de vin = 80 heures 1 unité de drap = 90 heures
Prix relatifs	1 vin = 1,2 drap (120/100) 1 drap = 0,83 vin (100/120)	1 vin = 0,88 drap (80/90) 1 drap = 1,125 vin (90/80)

Pour fabriquer une unité de vin et une unité de drap, la Grande-Bretagne utilise une quantité de travail supérieure à celle du Portugal (220 heures au lieu de 170). Mais si, pour le vin, son désavantage relatif est important (le Portugal utilise 33 heures

de travail en moins), pour le drap, la différence est moindre (le Portugal utilise environ 10 heures de travail en moins).

La théorie des coûts comparatifs affirme alors que la Grande-Bretagne doit se spécialiser dans le drap (elle abandonne donc la production de vin) et le Portugal dans le vin (il abandonne la production de drap). Après spécialisation, les deux pays échangent leurs produits. Si l'Angleterre exporte son drap au Portugal, elle obtiendra 1,125 unité de vin, contre 0,83 seulement chez elle. Si le Portugal exporte son vin en Angleterre, il obtiendra 1,2 unité de drap, contre seulement 0,88 chez lui.

Au niveau mondial (ici deux pays) il y a un **gain à l'échange**. Avant spécialisation, chaque pays obtenait 1 unité de drap et 1 unité de vin ; le Portugal avec 170 heures de travail et la Grande-Bretagne avec 220. Après spécialisation, le Portugal obtient 1 unité de vin et 1,2 unité de drap et la Grande-Bretagne 1 unité de drap et 1,125 unité de vin. Soit au niveau mondial, un gain de 0,2 unité de drap et 0,125 unité de vin.

Les limites de la théorie ricardienne des avantages comparatifs sont les suivantes :

- les hypothèses ne sont plus réalistes et en particulier l'immobilité internationale des facteurs qui est contredite par l'existence des **firmes multinationales** ;

- les **termes de l'échange** ne sont pas fixés. Ricardo considère que le rapport d'échange international (ou prix international) se fixera quelque part entre les deux rapports d'échange intérieurs (**prix relatifs** intérieurs). Or, le rapport de l'échange international du vin contre le drap détermine la répartition du **gain à l'échange** entre les deux pays. Pour chaque pays, le gain est d'autant plus grand que le rapport d'échange international est loin de son rapport d'échange intérieur et proche de celui de l'autre pays ;

- l'affirmation selon laquelle le commerce international serait bénéfique pour chaque participant peut être contestée. Elle suppose d'abord une stabilité dans le temps des coûts de production (hypothèse de stabilité de la productivité). Or, à la suite de l'**industrialisation**, les conditions de coûts se modifient et un **protectionnisme éducatif** peut alors se justifier.

⇒ *Commerce international*

→ *État stationnaire, Dégénération des termes de l'échange, École classique, Lois sur les blés, Théories économiques*

Aversion à la dépossession (aversion to dispossession)

L'aversion à la dépossession désigne un comportement d'attachement d'un **investisseur** à un **actif**. Il s'agit d'un biais cognitif observé sur les **marchés**

financiers qui conduit les agents à conserver cet actif indépendamment de l'évolution de son **prix**.

✦ Ne pas confondre avec l'**aversion à la perte** et avec l'aversion pour le risque.

☞ *Marché et prix, Finance internationale*

➔ *Finance comportementale*

Aversion à la perte (*loss aversion*)

L'aversion à la perte est un comportement des **investisseurs** qui se séparent difficilement de l'**actif** détenu lorsque sa **valeur** sur les **marchés financiers** devient inférieure à son **prix d'acquisition**. Il s'agit d'un biais cognitif observé par la **finance comportementale** : l'investisseur tend à se persuader que le **prix** a toutes chances de remonter.

Ce comportement est irrationnel pour la **théorie néoclassique** puisqu'il conduit à une allocation sous optimale des actifs.

✦ Ne pas confondre avec l'aversion à la dépossession et avec l'aversion au risque.

☞ *Marché et prix, Finance internationale*

Aversion pour le risque

L'aversion pour le risque désigne un comportement qui pousse un agent économique à éviter le **risque**. Il s'agit d'un biais cognitif qui peut s'observer sur différents **marchés**, par exemple sur le **marché du travail** (théorie des **contrats implicites**) ou encore sur les **marchés financiers** comme le montrent les travaux de **finance comportementale**. En général, l'aversion pour le risque conduit un agent à accepter des **revenus** plus faibles. Par exemple, les épargnants achètent des titres peu risqués mais à faible rendement.

✦ Il existe des degrés divers d'aversion pour le risque. Par exemple, dans la théorie des contrats implicites, les salariés ont une aversion pour le risque plus élevée que celle des employeurs.

☞ *Marché du travail, emploi, chômage*

➔ *Théorie des jeux, Paradoxe d'Allais*

Avoir fiscal

L'avoir fiscal était un crédit d'**impôt** attribué aux **actionnaires** pour compenser une double taxation du résultat de l'**entreprise**. Les **dividendes** distribués étaient imposés au titre de l'**impôt sur le revenu** et de l'**impôt sur les sociétés**. Ce dispositif créé en 1965 a été supprimé et remplacé par un nouveau système d'abattements d'impôts et de crédit d'impôts.

☞ *Politique économique*

➔ *Fiscalité*

Avoirs

Les avoirs sont les **créances** détenues par un **agent économique**. Dans la **balance des paiements**, les avoirs sont les créances détenues sur le **reste du monde**. Ce sont en particulier les avoirs de réserves (or et **devises**) détenues par la **banque centrale**.

☞ *Monnaie*

➔ *Actif, Bilan, Engagements, Patrimoine, Réserve de change*

Avoirs de réserve

Dans la **balance des paiements**, la ligne « avoirs de réserve » enregistre les variations des **réserves de change** dans le compte financier. Par convention, ils équilibrent la balance des paiements dont le solde global est nul. Un signe négatif des avoirs de réserve correspond à une augmentation des avoirs de réserve (les sorties de capitaux ont été négatives) et c'est une source potentielle de **création monétaire** pour les **banques** et des moyens supplémentaires d'intervention de la **Banque centrale** sur le **marché des changes**. C'est l'inverse pour un signe positif.

☞ *Finance internationale, Commerce international, Mondialisation*

➔ *Position extérieure nette*

Axiomatique

Une axiomatique est la présentation d'une **théorie** sous la forme d'un ensemble d'axiomes non contradictoires et indépendants. Un **axiome** ne peut être déduit d'aucun autre. Les axiomes permettent de déduire toutes les propositions de la théorie. La **théorie néoclassique** des choix du consommateur ou du producteur est généralement présentée sous la forme d'une axiomatique.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Conjecture, Hypothèse, Postulat*

Axiome

Un axiome est une proposition qui ne se déduit d'aucune autre et que l'on admet (à titre d'**hypothèse** ou de **conjecture**) comme point de départ d'une **déduction**.

✦ Dans un sens peu usité aujourd'hui, un axiome est une proposition évidente par elle-même, qui n'a donc pas besoin d'être démontrée et que l'on prend comme point de départ d'un raisonnement.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Apriorisme, Méthode hypothético-déductive, Postulat*

B

Bail in

Le *bail in* désigne un principe de **résolution** des **crises bancaires** en vertu duquel on doit faire appel en priorité aux créanciers des **banques** pour faire face à leurs problèmes de **solvabilité**. Le principe du *bail in* vise à limiter le recours aux fonds publics pour sauver les banques insolubles.

En cas d'insuffisance des **capitaux propres** d'une banque suite à des pertes, l'accord européen du 26 juin 2015 prévoit de solliciter en priorité les créanciers détenteurs de **dettes subordonnées**, puis les **créanciers seniors**, puis les dépôts non garantis des grandes entreprises, puis ceux des PME et enfin ceux des particuliers au-delà de 100 000 euros.

Le fait de poser le principe du *bail in* incite les banques et leurs principaux créanciers à se montrer vigilants et à limiter les risques d'insolvabilité. Le *bail in* est aussi un moyen d'échapper au «**too big to fail**», c'est-à-dire au fait que les États sont contraints de financer les banques menacées de **faillite** lorsque leur **bilan** est de grande taille.

☞ Monnaie

→ *Bail out, Établissement d'importance systémique, Règles prudentielles, Résolution, Risque de crédit, Risque systémique, Système financier, Stabilité financière, Supervision*

Bail out

Le *bail out* désigne un principe de **résolution** des **crises bancaires** en vertu duquel on doit faire appel en priorité aux apporteurs de capitaux extérieurs aux banques pour faire face aux problèmes de **solvabilité** (insuffisance des **capitaux propres**). En pratique, cela signifie que les pouvoirs publics recapitalisent les banques ou en prennent le contrôle afin d'en éviter la **faillite**. Cela se produit surtout lorsqu'on se trouve en présence de banques qui relèvent du «**too big to fail**».

☞ Monnaie

→ *Bail in, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque de défaut, Risque systémique, Système financier, Stabilité financière, Supervision, Surveillance microprudentielle*

Baisse tendancielle du taux de profit

La baisse tendancielle du taux de profit est, dans la **théorie marxiste**, la **loi économique** qui explique les **crises** récurrentes et la fin inéluctable du **mode de production capitaliste**.

Le fonctionnement du **capitalisme** suppose en effet que le **taux de profit** soit suffisamment élevé pour permettre la poursuite de l'**accumulation du capital**.

Pour K. Marx (1818-1883) la valeur d'une marchandise s'écrit :

$V = \text{Capital constant (c)} + \text{Capital variable (v)} + \text{Plus-value (pl)}$

Le **taux de profit** est le rapport entre la plus-value et la somme du capital avancé (**capital constant** et **capital variable**) : $pl/c+v$

Le taux de profit peut donc s'écrire (en divisant tous les termes du rapport par v) :

$$\frac{pl/v}{c/v + 1}$$

Le **taux de plus-value** s'écrit pl/v et la **composition organique du capital** c/v

Avec le développement du capitalisme, la composition organique du capital augmente sous l'effet de la **concurrence** et du **progrès technique** : on utilise relativement plus de machines («**travail mort**») que de salariés («**travail vivant**»).

Par ailleurs, l'accroissement de la **plus-value absolue** (accroissement de la durée du travail pour un même **salaire**) est freiné par les luttes de classes.

Dans ce cadre, le taux de profit ne peut que baisser de façon tendancielle (puisque le dénominateur du rapport augmente plus vite que le numérateur).

Il existe cependant des contre-tendances à cette baisse. Le développement du capitalisme dans de nouvelles sphères de production au plan interne (agriculture, production domestique) et au plan externe (colonialisme) permet de réaliser des profits supplémentaires. Il en va de même de l'augmentation de la **plus-value relative**.

Cependant, selon Marx, de **crise économique** en crise économique, les contradictions du capita-